

ALGÉRIE

CHRONIQUE INTÉRIEURE

Slaheddine BARIKI*

En 1995, malgré la poursuite des violences, les principaux acteurs du drame algérien consolident leurs positions. Avec l'emploi de nouvelles techniques de mort, les attentats n'épargnent aucune catégorie de la population, même si la presse reste plus particulièrement visée. Le général Liamine Zéroual s'installe dans la durée. Il place ses hommes aux postes clés de l'appareil d'État et réussit à organiser un scrutin présidentiel dont il sera le principal bénéficiaire malgré le scepticisme ambiant.

L'opposition reste divisée. Les partisans du dialogue avec les Islamistes vont signer à Rome avec le FIS une plate-forme portant « contrat national », présentée comme une alternative démocratique aux choix du président Zéroual. Tandis que les « éradicateurs », qui refusent tout dialogue avec le FIS, conservent leur attitude ambiguë vis-à-vis du pouvoir. Les groupes armés maintiennent leur pression dans les maquis comme dans les villes, malgré une répression implacable. Quant aux pays étrangers, ils gardent une attitude prudente, alors que la France s'enfoncé dans le bourbier algérien.

Sur le plan économique, après un début d'année mal engagé, on assiste à une nette amélioration, notamment dans le domaine financier, grâce aux accords de rééchelonnement conclus avec le FMI et le groupe de Paris. La relance de la production d'hydrocarbures est à l'ordre du jour avec le retour des investisseurs étrangers. Mais les Algériens subissent de plus en plus de difficultés au quotidien avec le désengagement de l'État du secteur économique et la fin d'acquis sociaux.

La vie culturelle est réduite à sa plus simple expression. Quelques grands noms de la littérature algérienne vont disparaître. Mais cette année aussi, un tabou tombe : le pouvoir reconnaît la dimension berbère du pays en créant un « Haut conseil à l'Amazighité » (1).

Poursuite des violences

1994 s'était terminée par le détournement de l'Airbus d'Air France et son épilogue à Marseille. En 1995, malgré la fermeté de ses déclarations et l'ampleur des moyens mis en œuvre, le général Zéroual ne parvient pas à endiguer la violence. Certaines catégories de la population sont plus visées que d'autres. C'est le cas de la presse qui paie le prix fort.

(*) Journaliste.

(1) Voir aussi plus loin l'étude de Dahbia Abrous.

La presse sous haute pression

En janvier, le GIA menace de « tuer les journalistes de la radio et de la télévision algériennes s'ils n'arrêtent pas de travailler immédiatement ». Deux assassinats de journalistes précèdent cet ultimatum (2). Après une relative accalmie en février, les assassinats de journalistes et de travailleurs de la presse vont se poursuivre durant toute l'année. Parallèlement aux harcèlements des groupes armés, la presse subit des pressions à travers le principal imprimeur (3). Ainsi, le 28 mai, plusieurs quotidiens indépendants ne sont pas au rendez-vous dans les kiosques à cause d'une « rupture du stock » de papier. Les foudres gouvernementales frappent surtout la presse privée mais n'épargnent pas la presse gouvernementale (4). Pour la première fois, un correspondant de la presse étrangère est arrêté pour complicité avec les groupes armés (5). Le pouvoir fait appel à la justice (6). Ainsi, Omar Belhoucet, directeur d'*El Watan*, est inculpé et placé sous contrôle judiciaire pour « diffamation et outrage à corps constitué ».

Aux assassinats, suspensions et interdictions (7), les journaux répondent par différentes actions. Du 11 au 13 septembre, ils cessent leur parution pour protester contre les assassinats de journalistes. Au lendemain de l'assassinat de Mohamed Abderrahmani, directeur d'*El Moudjahid*, les éditeurs tirent un seul journal en commun « en hommage à (leur) collègue et ami ». Les journalistes se trouvent en fait pris en étau entre les menaces des groupes armés et le contrôle tatillon de la censure, suivi de mesures répressives (8). Des dizaines de journalistes fuient le pays (9). Leurs confrères étrangers créent des réseaux de solidarité. A Marseille, le Club de la Presse Marseille-Provence crée l'association « Presse-Solidarité » pour « aider les journalistes fuyant leurs pays ». Estimant que « les journalistes doivent être sur place pour défier les brutalités de ceux qui sont déterminés à éliminer (leurs) collègues », les responsables de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) proposent d'ouvrir un « centre des médias » à Alger, destiné à devenir le « point de rencontre international pour la solidarité aux médias en Algérie ».

(2) Ali Abboud, rédacteur en chef adjoint de la radio publique arabophone, est tué le 7 janvier, et Abdelmajid Yahiaoui du quotidien arabophone gouvernemental *El-Chaab* le 13. Le 23, un ancien journaliste d'*Alger Républicain* (communiste) tombe sous les balles de tueurs.

(3) Propriété de l'État.

(4) Le quotidien francophone gouvernemental *Horizons* est suspendu le 30 mai pour « éloignement de la ligne de l'État ». Le quotidien indépendant *La Tribune* est suspendu le 5 mars « jusqu'à nouvel ordre pour ne pas avoir respecté la clause de publication en langue nationale ». Le 7 juin, *Al-Oumma*, *Al-Hourria* et *La Nation* sont suspendus pour avoir publié un texte co-signé par le FIS. Le 18, *Al-Hadath* et *Al-Mawjoud* sont suspendus pour 6 mois.

(5) Mohamed Zaas, correspondant de l'agence italienne ANSA est arrêté à son domicile le 14 janvier. Il est accusé d'avoir hébergé un islamiste armé recherché. Son fils Mounir est recherché pour implication dans des actions armées.

(6) Voir Ali CHAMBATI, Une justice sous pression, *Le Monde diplomatique*, mars 1996.

(7) Reporters sans frontières proteste contre la saisie « sans raison » de l'hebdomadaire *La Nation* le 16 octobre. Il est à nouveau saisi le 13 novembre toujours « sans raison ».

(8) Bruno CALLIES DE SALLIES, Des médias mobilisés, *Le Monde diplomatique*, mars 1995. En octobre, l'Association des éditeurs de journaux (AEJ), réaffirme sa « ferme volonté de ne pas céder devant le terrorisme sanguinaire et meurtrier ». Elle appelle « l'ensemble des journalistes à ne pas baisser les bras, à rester vigilants et à accomplir leur action pour l'épanouissement de la liberté d'expression en Algérie ».

(9) 200 à Paris, 30 à Marseille, selon l'Union des clubs de la presse de France (UCPF).

L'année se termine par l'affaire du quotidien *Liberté* (10). Le 12 décembre, les journaux privés entament une nouvelle grève de parution de trois jours en signe de protestation. Ils la prolongent de 24 heures après la condamnation des deux journalistes de *Liberté* à la prison avec sursis. Il faut rappeler que les informations sécuritaires restent sévèrement contrôlées (11). Ce qui n'empêche guère les groupes armés d'agir, ni de le faire savoir.

Accrochages au maquis, attentats dans les villes

Le début de l'année correspond au mois de Ramadan. Le GIA en profite pour annoncer « une recrudescence des attentats ». Pour la première fois, il parle de ses « commandos suicide » (12). L'AIS promet des « *derniers jours de Ramadan de feu et de flammes* » (13). Cela se traduit par des accrochages au maquis et des attentats de plus en plus spectaculaires dans les villes. L'ANP, malgré les moyens importants dont elle dispose, a du mal à contenir les offensives du GIA, de l'AIS et de groupes anonymes (14). Une action commune GIA-AIS dans la banlieue-est d'Alger se solde ainsi par la mort de sept militaires (15), tandis que dix-sept autres sont tués dans un accrochage entre l'ANP et le GIA à Ain Defla (16). Mais, en mars, une importante opération avec la participation de l'aviation avait fait plusieurs centaines de morts dans les rangs des maquisards de Ain Defla (17). Pour dénoncer cette situation, dix mille manifestants étaient descendus dans les rues de Ain Defla le 3 avril pour « *condamner le terrorisme et soutenir le président Zéroual* ». Début juin, un commando armé investit pendant plusieurs heures la localité de Larbâa près d'Alger. Il détruit le tribunal et une école avec un camion piégé (18). Les accrochages connus ont lieu principalement dans la proche banlieue algéroise. Ils visent les réseaux routiers et de communication. Ce qui n'exclut pas les attentats dans les villes où les symboles de l'État sont particulièrement visés.

(10) Abrous Outoudert et Samir Knayaz, respectivement directeur et journaliste du quotidien francophone indépendant *Liberté*, sont arrêtés à l'aéroport d'Alger alors qu'ils se rendaient à Paris pour recevoir un prix de l'UNESCO. Ils sont incarcérés à la prison de Serkadji en attendant d'être jugés pour « *diffamation et information mensongère concernant un corps constitué* ». Il s'agit en fait de la mise en cause du général Mohamed Betchine, ministre conseiller du président Zéroual et ancien responsable de la Sécurité militaire. Le journal est suspendu 5 jours pour « *publication répétée d'une information diffamatoire* ». L'AEJ condamne « *avec la plus ferme énergie ces actes qui procèdent de l'intimidation et de la persécution d'un corps au demeurant ciblé par le terrorisme* ».

(11) Ghania MOUFFOK, Attentats contre la liberté de la presse, *Le Monde diplomatique*, mars 1996.

(12) Communiqué publié par *El Hayat* du 5 février.

(13) Bulletin clandestin *El-Feth el-Moubine* du 30 janvier. L'AIS, Armée islamique du salut, est la branche armée du FIS.

(14) Béchir BEN YAHMED, Mythes et réalités des Islamistes, *JA* n° 1775 du 12-18 janvier 1995.

(15) *El-Hayat* du 17 mai.

(16) *El-Hayat* du 22 mai.

(17) *El-Hayat* du 28 mars annonce 2 500 morts dans les deux camps. *Liberté* du 4 avril parle d'une autre opération dans le même maquis où plusieurs maquisards dont sept émirs auraient trouvé la mort.

(18) *El-Watan* du 4 juin.

Frapper les symboles de l'État

Bien que protégés, les dignitaires du régime sont les premières cibles. En janvier, Salah Nur est le deuxième membre du Conseil national de transition (CNT) assassiné depuis la création de cette instance en 1994. Un troisième membre est assassiné en avril (19). Les militaires de haut rang n'échappent pas à la vindicte des groupes armés. Djilali Meraou dit « colonel Salah », officier de la SM chargé de la presse au MDN, est tué avec ses deux gardes le 15 janvier. En avril, un général d'aviation est tué à Djelfa, deux colonels à Blida, trois colonels (20) et plusieurs militaires à Médéa. Un autre général et cinq colonels sont assassinés le même mois (21).

Les maires désignés et les cadres sont aussi visés. Tout comme les magistrats, la protection civile, les policiers et les hauts fonctionnaires. Les groupes armés n'hésitent devant aucune cible. En août, la résidence d'État du Club des Pins, qui abrite les plus hauts dignitaires du régime, est victime d'un attentat à la voiture piégée qui fait un mort (22). Aboubakr Belkaïd, un cacique du régime, ancien ministre de l'Intérieur et principal soutien de la candidature de l'ancien Premier ministre Redha Malek aux présidentielles, est assassiné le 28 septembre (23). Le général Mohamed Lamari, chef de l'état-major général de l'ANP, n'échappe à un attentat en septembre que grâce au mauvais fonctionnement d'un détonateur. Le convoi est alors mitraillé et son co-passager, le général Ben Ali, chargé des services généraux au MDN, est blessé (24). En fin d'année, le président Zéroual lui-même va échapper à un attentat (25).

Parallèlement à ces actions, les groupes armés organisent des opérations de sabotage visant plus particulièrement des installations stratégiques, comme un gazoduc près de Kadiria ou une station de distribution de gaz à Blida. Mais l'ANP semble reprendre le dessus à la veille des présidentielles, qui se dérouleront sans incident notable (26).

Les militants des partis visés

Quelle que soit leur position, les partis politiques perdront des militants et des responsables. En janvier, le président du Rassemblement pour l'unité nationale (RUN) et vice-président de la commission des finances du CNT est tué. Ahmed Kasmi, membre du comité central du FLN, est retrouvé décapité le 2 février. Un responsable de la centrale syndicale UGTA est retrouvé mort le

(19) Les membres du CNT, rappelons-le, sont désignés et font office de « députés ».

(20) L'un d'eux est un ami personnel du général Zéroual. Ce dernier a fait le déplacement à l'hôpital militaire de Aïn Naadja pour se recueillir devant la dépouille.

(21) *El-Hayat* du 21 avril.

(22) *JA* n° 1807 du 20-30 août.

(23) Voir La dernière bataille d'Aboubakr Belkaïd, et Mort d'une marionnette, *JA* n° 1814 du 12-18 octobre.

(24) Selon la lettre confidentielle *Très très urgent* (TTU) citée par *MTM* n° 2605 du 13 octobre 1995. *L'AFP* confirme et indique que le général Ben Ali est hospitalisé à l'hôpital américain de Neuilly à Paris.

(25) *Le Monde* du 19 décembre 1995.

(26) Paul-Marie DE LA GORCE, Le commencement de la fin, et Guy SITBON, L'indifférence, *JA* n° 1796 du 8-14 juin 95.

4 mars. A l'approche des présidentielles, les assassinats d'hommes politiques se multiplient. En septembre, Abdelmajid Benhadid, président d'une association culturelle et sportive et candidat à la présidence est tué à Boudouaou. Le fils d'un membre du conseil national du FFS trouve la mort dans un attentat, tout comme un militant des droits de l'Homme. Un militant du RCD et un autre du MCB sont tués en octobre. En novembre, Mahiou M'barek, chargé des finances du FFS, est tué par balles. Un membre du comité de soutien au président Zéroual est tué le 10 novembre. Le lendemain, un militant du RCD est tué en Kabylie. Le 18, Khaled Ben Smain, secrétaire général adjoint du MDA, échappe de justesse à un attentat et le 24, le président d'une association de médecins trouve la mort dans un attentat. En décembre, un dirigeant du parti communiste Ettahaddi et un responsable du mouvement islamiste modéré Ennahda sont assassinés.

Les étrangers visés

L'assassinat d'étrangers est une des tactiques des groupes armés pour faire parler d'eux et jeter le discrédit sur le régime. Cinq employés étrangers d'une entreprise algérienne de pipeline sont assassinés le 5 mai à Ghardaïa. Cet attentat est revendiqué par le GIA (27). A Paris, l'imam Sahraoui (FIS) « déplore » l'attentat qu'il attribue aux « services occultes du régime à la veille des présidentielles françaises ». Il rappelle la position « traditionnelle » de son mouvement qui « condamne les assassinats qui touchent les civils et la communauté étrangère ». Le ministre algérien de l'Intérieur reçoit les quatre ambassadeurs pour leur présenter les condoléances officielles et réaffirmer la « volonté de son gouvernement d'éradiquer le terrorisme ». Les gouvernements concernés condamnent cet « odieux attentat ».

Le 7 juin, un couple de sexagénaires français est assassiné dans un quartier résidentiel d'Alger. La France proteste et demande une fois de plus à ses ressortissants « dont la présence n'est pas indispensable » de quitter l'Algérie. Le 12 juin, un professeur, N'Guyen Nhu Vien, est tué à Tيارت. C'est le troisième vietnamien assassiné sur les quarante-deux coopérants de ce pays en Algérie.

Parallèlement aux violences des groupes armés, la répression continue (28). Serkadji, ex-Barberousse, la plus célèbre prison d'Algérie, va vivre une grave mutinerie.

La mutinerie de Serkadji

Le 21 février une mutinerie fait quatre morts parmi les gardiens de la prison de Serkadji. La répression est féroce. Cette prison de haute sécurité abrite des détenus importants comme l'assassin présumé du président Mohamed Boudiaf, le lieutenant Lembarek Boumaarfî, Abdelkader Hachani, diri-

(27) Dans un communiqué publié par *El-Hayat* du 10 mai. Les victimes sont deux Français, un Britannique, un Canadien et un Tunisien.

(28) Lire Abdelkader BARIK, Dans les camps d'internement ; Ali BOUZID, A la recherche des « disparus » ; et Lakhdar BENOÛNES, Le cercle des morts anonymes, *Le Monde diplomatique*, mars 1996.

geant du FIS, ou Abdelhak Layada, un des chefs du GIA. Toutes sortes de rumeurs ont couru sur leur sort et leur rôle (29). Le parquet général d'Alger, qui annoncera l'évacuation de ce type de prisonniers avant l'assaut (30), indique que quatre-vingt-seize détenus ont été tués et dix autres blessés.

Les réactions vont alors se multiplier. Le FIS réclamé une enquête sur ce « carnage ». Anouar Haddam à Washington et l'imam Abdelbaki Sahraoui à Paris, estiment que « *ce massacre met un terme aux espoirs d'un règlement du conflit* ». L' AIS annonce la mort dans la prison de deux dirigeants du FIS, Ikhlef Cherati et Kacem Tadjouri (31). Le GIA menace de « *venger les morts de Serkadji* » (32).

De son côté, Hocine Aït Ahmed demande la constitution d'une commission d'enquête indépendante le 22 février. Mais le ministre de la Justice attendra le 24 février pour ordonner une enquête officielle. Human Rights Watch, des avocats et des médecins militants des Droits de l'homme écrivent au président Zéroual pour lui proposer d'effectuer ou de participer à une enquête indépendante et demandent la publication de la liste des victimes ainsi que la possibilité pour les parents des victimes de voir les corps.

Première conséquence, le ministre de la Justice, Mohamed Teguaï et le ministre de la Communication, Benamar Zerhouni, sont « remerciés » dès le 7 mars, avant la publication des résultats de l'enquête gouvernementale (33). La commission relève « *des dysfonctionnements dans la gestion de la prison et des anomalies comme la cohabitation de terroristes condamnés à mort ou à perpétuité avec des détenus de droit commun* ». Elle établit l'existence de « *complicités internes et externes* ». Le ministre de l'Intérieur affirme que l'assaut n'a été donné qu'après « *douze heures de négociations* » et que « *des armes et des grenades ont été découvertes chez les mutins* » (34), tandis que les avocats des détenus contestent ce bilan officiel et demandent une commission d'enquête indépendante.

Comme pour l'assassinat du président Boudiaf, cette affaire montre les limites des commissions d'enquête officielles (35). Mais le régime poursuit sa logique jusqu'au bout. En effet, le procès Boudiaf a bien lieu, mais dans des conditions telles que la veuve du premier président du HCE l'a qualifié de « *mascarade* ». Elle a refusé d'y participer.

(29) *La Croix* du 23 février annonce la mort de Boumaarfi, qu'il présente comme le chef des mutins tout comme Abdelhak Layada.

(30) Pour mettre fin aux rumeurs concernant la disparition de l'assassin du président Boudiaf, le lieutenant Boumaarfi est présenté à la télévision algérienne le 28 février.

(31) *El-Hayat* du 24 février.

(32) *El-Hayat* du 10 mars.

(33) Le premier sera remplacé par Mohamed Adami, ancien procureur de la République, ancien conseiller à la Cour suprême devenu membre du CNT et de l'ONDH. Le second est un ancien ambassadeur. Il est directeur général de la radio d'État depuis 1991. C'est un ancien de la « *Voix de l'Algérie* », la radio du FLN durant la guerre d'indépendance. Les résultats de l'enquête sont publiés le 16 mars.

(34) Déclaration du 15 mars.

(35) Ghania MOUFFOK et Smail GOUMEZIANE, Une commission peut en réveiller une autre, *JA* n° 1782 du 2-8 mars 1995.

Le procès Boudiaf

Après la destitution du président Chadli en janvier 1991, les militaires algériens étaient allés chercher un des symboles de l'indépendance exilé au Maroc pour présider le HCE. Le 29 juin, Mohamed Boudiaf était assassiné en direct à la télévision lors d'un meeting à Annaba (36). Dans ses conclusions, la commission d'enquête gouvernementale écarte « *la thèse de l'acte isolé d'un fanatique islamiste* » et dénonce « *les négligences coupables et criminelles* » de tous les services chargés de la sécurité présidentielle. Bien que l'assassin présumé, le lieutenant Lembarek Boumaarfi, soit un militaire en uniforme qui a agi avec une arme de l'armée régulière et dans une « *enceinte militaire* » (37), la justice militaire refuse de se saisir de son cas. Le ministre de la Justice transfère l'instruction de Annaba à Alger pour la confier à un juge d'instruction civil.

La date du procès est reportée à plusieurs reprises. L'opinion finit par ne plus y croire. Le 25 avril, il est reporté à nouveau à la demande de la défense. Lors de la reprise du 15 mai, l'assassin présumé refuse de répondre au tribunal criminel d'Alger. Le tribunal passe outre et le procès a lieu du 15 mai au 3 juin avec une suspension le 27 mai. Le lieutenant Boumaarfi commence par récuser les avocats commis d'office. Il crée un suspens en laissant entendre qu'il est prêt à faire des révélations sur une « *mafia* » (38), mais il gardera un silence absolu durant tout le procès (39). Poursuivi pour « *complot contre l'État, homicide volontaire et blessures par armes à feu* », le lieutenant Boumaarfi sera reconnu coupable de l'assassinat du président Boudiaf et condamné à mort (40). Le procureur général qui a requis la peine de mort, Abdelmalek Sayah, a soutenu qu'il n'y a eu ni « *complot, ni commanditaire* ». La veuve du président assassiné rejette quant à elle la thèse de « *l'acte isolé* ». Boumaarfi a été « *exceptionnellement affecté à la garde rapprochée du président et a exécuté un ordre. On l'a utilisé parce qu'il est islamiste* » proteste en vain Mme Fatiha Boudiaf. Elle dénonce « *les nombreuses irrégularités* » d'un procès qu'elle qualifie de « *mise en scène* » et de « *masquerade* » après avoir refusé catégoriquement d'y participer. Finalement, le collectif d'avocats du condamné dépose un pourvoi en cassation devant la Cour suprême (41).

L'opposition ne s'est guère sentie concernée par un procès qui conforte l'opinion dans ses supputations. La rumeur dit en effet que « *les commanditaires sont toujours au cœur du pouvoir* » (42). Le procès a été expédié à la veille des grandes vacances et à quelques semaines des présidentielles. Les autorités ont gardé un silence lourd de signification.

(36) Lire Zoubir SHERIF EL-ISLAM (dir.), *Complot sur scène*, Alger, Hiwar-com Editions, 1992.

(37) Il appartient aux troupes d'élites de la lutte anti-terroriste, les « *Ninjas* ».

(38) Il révèle avoir remis des documents « *au seul membre de la commission d'enquête qui lui a inspiré confiance, Youcef Fathallah* ». Ce dernier est assassiné le 18 juin 1994. Voir *JA* n° 1794 du 25-31 mai 1995.

(39) Il refuse de répondre même aux questions portant sur son identité.

(40) Chérif OUAZANI, Tirez sur le lampiste, in *JA* n° 1794 du 25-31 mai 1995.

(41) C'est sur intervention personnelle du président Zéroual qu'ils sont autorisés à le faire. Mais ils ne sont pas au bout de leur peine car dans la copie du dossier qui leur a été transmise par le tribunal, il manque les minutes du procès. Voir *JA* n° 1797 du 15-21 juin 1995.

(42) Chérif OUAZANI, Autopsie d'une exécution annoncée, *JA* n° 1802 du 20-26 juillet 1995.

Emir intérimaire

En mars, l'AIS désigne un « émir intérimaire » du FIS sans consulter les deux leaders emprisonnés (43). Madani Merzak est présenté comme un « *modéré, favorable à une solution négociée* » (44). Chef de l'AIS dans l'Est et « *membre influent du FIS, il jouit d'une grande considération dans les milieux islamistes* ». Il devient le chef de l'AIS sur « *tout le territoire national. Il ne s'est pas accaparé de la direction politique du FIS car il n'y a pas de séparation entre les branches politique et armée du mouvement* » (45). Plusieurs dirigeants de l'AIS rejoignent alors le GIA pour protester contre la désignation du nouvel émir (46). L'ancien chef du Mouvement islamique armé (MIA) et émir de Boufarik, Abdelkader Chebout, et son adjoint, Azzedine Bâa, ainsi que Saïd Mekhloufi, chef du Mouvement pour l'État islamique (MEI) refusent de reconnaître le nouveau président par intérim. Réagissant à cette nomination, le GIA menace de « *réduire* » les autres groupes et affirme être « *le seul porteur de la bannière du djihad* ».

Les querelles de leadership et les proclamations de fusion tantôt du GIA, tantôt de l'AIS vont provoquer des règlements de comptes fratricides et sanglants, car le GIA ne tarde pas à mettre ses menaces à exécution.

« *Ni trêve, ni réconciliation, ni alliance avec les apostats* »

Un affrontement entre le GIA et l'AIS à Aïn Defla fait quinze morts en mars. Il sera suivi en avril par d'autres accrochages au sud-est de Jijel et dans les localités de Taher, de Chehna et de Larbâa (47). Mais en mai, une action commune GIA-AIS dans la banlieue-est d'Alger fait sept morts parmi les militaires (48). La mort du chef du GIA, Djamel Zitouni alias Abou Abderrahmane Amine est annoncée fin mars (49). Le GIA comme l'AIS veulent montrer que le régime algérien est illégitime, répressif et qu'il ne respecte pas l'islam. La force est le seul moyen pour s'en débarrasser. Mais cette attitude n'est pas constante. Il arrive au GIA comme à l'AIS de proposer « *d'arrêter la guerre* », mais à des conditions inacceptables pour le pouvoir en place.

Ainsi dans un communiqué publié à Paris le 15 janvier signé par son chef, Abderrahmane Amine, le GIA se dit « *prêt à arrêter la guerre si le pouvoir algérien accepte les demandes des signataires de l'accord de Rome* ». Il ajoute d'autres conditions comme la libération de Abdelhak Layada, l'application de la Charia et la dissolution de tous les partis communistes athées. Le chef de l'AIS, lui, s'adresse au « *Peuple, à l'armée, au chef de l'État, aux partis politiques et aux*

(43) *El-Hayat* du 17 mars.

(44) *Ibidem*. Selon les mêmes sources, il a adressé une lettre, non rendue publique, au président Zeroual, dans laquelle il souhaite « *une solution par le dialogue* ».

(45) *Ibidem*.

(46) *La Tribune* du 18 mars.

(47) *El-Khabar* du 16 mai annonce plusieurs dizaines de morts. *Le Matin* estime que ces affrontements ont fait 200 morts dont 120 à Jijel.

(48) *El-Hayat*, 17 mai. Confirmé par *El-Hayat* du 22.

(49) *El-Watan* du 29 mars. *El-Hayat* du 10 mai.

imams» dans la presse algérienne (50). Il demande au général Zéroual d'aller « vite vers une solution légale et décisive ».

Des divergences apparaissent par rapport aux déclarations de responsables politiques du parti dissous à l'étranger. Ainsi Kamr-eddine Kherbane (FIS) promet une intensification « qualitative et quantitative » des actions armées islamistes, « résultat de l'unification de l' AIS ». Pour lui, « jamais un combat n'a opposé l' AIS au GIA » (51). De Washington, Anouar Haddam surenchérit. « Le djihad se poursuivra jusqu'à l'instauration d'un État islamique » affirme-t-il avant d'annoncer l'unification prochaine des mouvements armés (52). En avril, l'émir intérimaire réaffirme sa « fidélité à la direction historique du FIS ». Il est tué avec 400 membres de son organisation dans le maquis de Jijel au cours d'un accrochage avec l'armée, quelques mois après l'assassinat de Azzedine Bâa, un des principaux chefs de l' AIS (53).

Après avoir lancé un ultimatum aux membres de l' AIS « proches de la rébellion », le GIA passe aux actes. Il exécute Mohamed Saïd et Abderrahmane Redjam, deux anciens responsables du FIS ralliés au GIA mais ayant pris leurs distances par rapport aux méthodes utilisées (54). Un dirigeant du FIS à l'étranger attribue l'assassinat de l'imam Sahraoui à Paris au GIA (55). Pour le FIS, le GIA est désormais dirigé par une « bande d'extrémistes ». Il demande à ses partisans de le quitter (56).

Ces règlements de comptes n'entament en rien la volonté des groupes armés de poursuivre leur action. Aussi le gouvernement, bien qu'il s'en défende, est-il amené à reconsidérer sa position concernant la mise en place de groupes d'autodéfense pour épauler l'armée et les forces de l'ordre.

Entrée en lice des milices

En mars, le ministre algérien de l'Intérieur maintient que le gouvernement n'a pas autorisé la création de groupes d'autodéfense. Mais « face aux demandes des citoyens, il s'apprête à le faire » (57). Par la suite, il dément l'existence d'un projet de loi destiné à autoriser les habitants des régions isolées à se « protéger eux-mêmes ». Dans un communiqué rectificatif publié par la presse algérienne le 15 mars, le ministre évoque « le problème de sécurité des entreprises, des biens et des personnes ainsi que la mise en place de la garde communale dans les zones les plus reculées pour répondre aux besoins des populations qui réclament l'autodéfense, mais il n'a jamais été question de dépôt d'un projet de loi instituant l'auto-défense ». En même temps, il annonce le

(50) Plusieurs quotidiens arabophones et l'hebdomadaire francophone *La Nation* du 2 avril. Ils seront suspendus. Voir *supra*.

(51) *El-Hayat* du 17 mai.

(52) Dans une interview accordée à Khartoum au quotidien saoudien de Londres *Al-Charq al-Awsat* du 2 avril.

(53) *El-Khabar* du 14 octobre. Azzedine Bâa avait été condamné à mort par le GIA.

(54) Des sources proches du FIS confirmeront le 13 décembre et Anouar Haddam le fera le 19 décembre.

(55) *El-Hayat* du 11 décembre.

(56) *Idem*.

(57) *The Independent on Sunday* du 12 mars.

quintuplement des gardes communaux (58), et l'encouragement de l'État aux citoyens qui veulent se défendre « *dans le cas où les forces de sécurité et la police communale ne sont pas présentes* » mais refuse la création de « milices ». En fait, les supplétifs de l'armée et des forces de l'ordre compteront jusqu'à soixante mille hommes payés trois fois le SMIC. Parmi eux, de nombreux vétérans de la guerre d'indépendance. Leurs exactions les feront craindre autant que les groupes islamistes armés.

Le FFS « *met en garde contre la situation de pré-guerre civile* » et demande à l'État « *de ne pas se dessaisir de sa responsabilité à assurer lui-même la sécurité des biens et des personnes* ». Son concurrent direct, le RCD de Saïd Sadi prône au contraire leur extension.

Bilans non exhaustifs

La censure militaire sur l'information sécuritaire, les déclarations victorieuses de chaque camp, l'amplification des pertes de la partie adverse, l'absence de journalistes et d'observateurs hors des grandes villes, les difficultés de circulation et de communication rendent tout bilan aléatoire.

Selon le premier bilan officiel publié depuis le début du conflit (59), les attentats des groupes armés ont fait 6 388 tués et 2 289 blessés en 1994. Les plus touchés sont les ouvriers spécialisés avec 1 800 tués. Les sans profession sont en deuxième position avec 1 384 morts, puis les fonctionnaires avec 682 morts, suivis des professions libérales avec 670 tués. La même source indique que 101 enseignants, 61 étrangers, 52 imams, 41 étudiants, 32 gardes communaux, 31 gardiens de prisons, 21 journalistes, 15 magistrats, 10 agents de la protection civile, 5 avocats, 3 membres du CNT, 2 présidents de partis, un pilote et un chanteur ont été assassinés. La même année, 59 enfants ont été tués et 56 blessés. En 3 ans, 300 femmes ont trouvé la mort dans des actions de groupes armés. 2 725 opérations de sabotage ont été commises sur des infrastructures liées à la vie quotidienne, dont les dégâts s'élèvent à 2 milliards de dollars. 600 écoles ont été incendiées. La destruction de 224 mairies ou sous-préfectures, de 2 000 poteaux, de 78 relais téléphoniques, de 178 pylônes électriques, de 1 218 camions, de 365 autocars et de 7 locomotives est attribuée par les autorités aux actions des groupes armés.

Pour la même année, le secrétaire général de l'UGTA estime pour sa part les dégâts des sabotages à 43 000 postes de travail perdus. Il chiffre à 2 300 salariés et 20 responsables syndicaux les victimes des attentats sans distinguer le nombre des morts de celui des blessés.

Selon l'AFP qui a effectué un décompte non officiel d'après les bilans publiés par les services de sécurité et la presse, près de 2 300 islamistes armés ont été tués par les forces de l'ordre en 1994.

Une estimation du Département d'État américain chiffre à 30 000 morts les victimes des violences en 3 ans. Pour 1995, aucun bilan officiel n'est établi.

(58) De 10 000 à 50 000.

(59) Il est établi pour l'année 1994 et publié le 4 mars 1995.

La liste des violences contre les civils montre les limites de l'action du pouvoir. La situation demeure bloquée. Le général Zéroual pense pouvoir mener son projet d'élections présidentielles tout en jouant à fond la carte sécuritaire. Mais il s'avère que « *ni l'armée, ni l'opposition islamique n'est en mesure de l'emporter militairement* » (60). Il ne reste à l'opposition qu'à se faire entendre à l'étranger. C'est ce qu'elle fait avec le « *pacte de Rome* ».

Le Contrat national

Fin 1994, la communauté catholique de Sant'Egidio accueille seize personnalités et mouvements algériens aux opinions diverses pour réfléchir aux moyens d'arrêter la violence. Le FIS est représenté par Anouar Haddam (61), le FLN par son secrétaire général, Abdelhamid Mehri, le FFS par son président, Hocine Ait Ahmed, le MDA par son président, Ahmed Ben Bella, le MSI-Hamas par son président Mahfoud Nahnah, le Parti des travailleurs (trotskyste) par son porte-parole, Mme Louisa Hanoune, le PRA par son président, Noredine Boukrouh et la Ligue algérienne des droits de l'Homme par son président, Me Ali Yahia Abdennour.

A la deuxième réunion en janvier, Hamas et le PRA sont absents. Dans une conférence de presse tenue le 10 janvier, les autres participants rendent public leur accord. Le 13, il signent un « *contrat national* » et appellent le pouvoir à « *négoier pour éviter la guerre civile* ». Les partenaires de Rome proposent la tenue d'une « *conférence nationale* » pour définir les « *structures transitoires* » devant aboutir à des « *élections libres et pluralistes* ». Ils posent comme préalable la libération des dirigeants du FIS et de tous les détenus politiques ainsi que la réhabilitation du parti dissous (62). L'accord de Rome va faire l'actualité du premier semestre et entraîner diverses réactions.

Réactions algériennes

Dans un premier temps, le GIA se déclare prêt à « *arrêter la guerre* » si le pouvoir accepte les demandes des partis signataires de l'accord (63). Rabah Kébir (FIS) qualifie l'offre du GIA de « *pas positif* » et regrette « *l'accueil hostile* » du gouvernement algérien. Mais le 21 janvier, on assiste à une volte-face du GIA. Dans son bulletin *El-Ansar*, il dénonce « *l'offre de paix* », se « *désolidarise* » de la plate-forme de Rome qualifiée de « *séquelle de l'obscurantisme* » et réaffirme son « *attachement à l'établissement du Califat par la lutte armée* ». De son côté, le numéro deux du FIS, Ali Belhadj, bien qu'en résidence surveillée, réussit à faire publier une lettre où il soutient « *l'offre de paix* » tout en justifiant la lutte armée (64).

(60) Comme le déclare le leader du FIS réfugié en Allemagne, Rabah Kébir à *La Croix* du 18 janvier. Il précise que « *le peuple a toujours confiance dans le FIS et il n'y a pas d'alternative au régime. Mais une dictature, même islamique, est une dictature et nous n'en voulons pas* ».

(61) Rabah Kébir n'a pas pu effectuer le déplacement faute de visa.

(62) Le texte intégral est dans la partie Documents de cette chronique.

(63) Dans un communiqué signé par son chef, Abou Abderrahmane Amine, et reçu à Paris le 15 janvier.

(64) *Libération* du 25 janvier 95.

Le gouvernement algérien commence par ignorer l'événement pour se consacrer aux présidentielles. Seul l'officieux *El Moudjahid* qualifie les participants « *d'hérétiques* » et « *d'apôtres de l'ingérence* » (65). Le gouvernement rejette les propositions de Rome, le 18 janvier, « *globalement et dans le détail* ». Il dénonce le « *grand amalgame* » et condamne « *la tentative d'ingérence dans les affaires intérieures algériennes* ». Mais cela n'empêche pas le ministre des Affaires étrangères de se rendre au Vatican le 26 janvier pour s'entretenir avec Mgr Jean-Louis Tauran, le secrétaire d'État du Saint Siège. Salah Dembri lui expose les « *priorités de son gouvernement : respect de la constitution, pluralisme, alternance politique et organisation d'élections en 1995 avec la participation de toutes les forces politiques* ».

Plus de dix mille manifestants descendent dans les rues d'Alger le 29 janvier pour rejeter l'accord de Rome, condamner le terrorisme et soutenir le président Zéroual. Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda, connu comme éradicateur, rejette à son tour l'accord de Sant'Egidio. Ce n'est que le 9 juin que le pouvoir autorise une réunion publique des partenaires de Rome. Elle rassemble dix mille personnes à Alger (66). Elle restera unique. En juillet, les signataires de l'accord se voient interdire l'organisation d'une « *journée portes ouvertes sur les droits de l'Homme* » tandis que le président Zéroual refuse de les recevoir. Le chef de l'État algérien a choisi de faire le chemin des présidentielles à sa manière. Sans eux.

Réactions à l'étranger

A l'étranger, l'initiative des partenaires de Rome est accueillie avec sympathie et compréhension. Mais personne ne la soutient réellement en accueillant par exemple les auteurs de l'accord.

Devant le Parlement européen, le commissaire aux relations avec les pays méditerranéens considère « *l'accession éventuelle de l'aile modérée du FIS au pouvoir comme la seule solution pour sortir de l'actuelle impasse politique* ». Manuel Marin déplore « *l'incohérence de la politique de l'UE envers l'Algérie. Nous n'avons rien fait pour empêcher l'interruption des élections* » (67).

En France, le ministre des Affaires étrangères profite de la cérémonie des vœux à la presse pour parler de l'Algérie. Alain Juppé « *considère avec intérêt les initiatives, certaines toutes récentes* » qui vont dans le sens du dialogue souhaité par Paris (68). Pour le ministre français de la Défense, l'accord de Rome est « *le fondement pour un retour à l'ordre démocratique* ». François Léotard, au nom de la France, invite le gouvernement algérien à y répondre (69).

Quant au porte-parole du Département d'État, il considère que le document de Rome « *représente un effort sérieux pour contribuer à lancer un processus pouvant mener à une solution non violente* ».

(65) *El Moudjahid* du 9 janvier.

(66) Le FIS dissous n'est pas officiellement présent mais ses sympathisants sont nombreux dans la salle.

(67) *MTM* n° 2566 du 13 janvier.

(68) Le 11 janvier à Paris.

(69) *Le Figaro* du 1^{er} février.

Face à l'intransigeance du pouvoir et aux violences qui ont suivi la publication de l'accord, l'initiative paraît mal engagée (70). Fin 1994, Hocine Aït Ahmed estimait déjà que « *le dialogue n'a plus de sens. C'est un moyen pour le pouvoir de gagner du temps* ». Le leader du FFS avait lancé une campagne pour une conférence internationale sur l'Algérie (71). L'idée avait été mal accueillie par le pouvoir mais elle traduisait une réalité que tous les militants du dialogue reconnaissent en privé. « *La crise algérienne a pris une dimension telle que les interlocuteurs étrangers sont devenus partie prenante dans toute solution* » (72). Le pouvoir ne manque pas de saisir ce genre d'initiative pour hurler à l'ingérence, d'autant qu'il soupçonne la France de sympathie à l'initiative de Rome. Il sait que la France va entrer dans une période délicate d'élections présidentielles.

La France en première ligne

Dans la mesure où elle veut initier un dialogue, la plate-forme de Rome intéresse les dirigeants français comme le ministre des Affaires étrangères, partisan de cette solution. En attendant le verdict de ses propres présidentielles en mai, la France vit sous la seconde cohabitation. A propos de l'Algérie, des dissensions apparaissent entre le président de la République et le gouvernement, mais aussi entre les différents ministres « intéressés ».

Intervenir ou pas ?

La proposition du président François Mitterrand d'organiser une réunion européenne sur l'Algérie, en date du 3 janvier, a ouvert une crise diplomatique entre les deux pays et une polémique avec le gouvernement Balladur (73). Lors de la cérémonie des vœux à la presse, le 6 janvier, le président français va plus loin. Il estime qu'il faut « *créer les conditions d'élections démocratiques en Algérie... La France doit intervenir pour que les procédures démocratiques soient mises en place... Le gouvernement doit bien faire comprendre que son soutien va au peuple algérien... On ne peut pas se substituer aux Algériens qui seuls ont le droit de décider* ».

Le gouvernement algérien rappelle immédiatement son ambassadeur à Paris en consultation et convoque l'ambassadeur français pour lui demander des « *explications et lui signifier que l'Algérie n'acceptera aucune ingérence dans ses affaires intérieures* ». Les médias officiels algériens attaquent le président français tout en cherchant à envenimer la polémique entre lui et son gouvernement.

Le 6 janvier, de Bruxelles où il préside une réunion de l'UE pendant laquelle le dossier algérien est examiné, le ministre français des Affaires

(70) Quelques heures après l'annonce, 6 militants du FLN ont été assassinés.

(71) Abed CHAREF, *Algérie : Le grand dérapage*, Éditions de l'Aube, 1994, p. 520.

(72) *Idem.*

(73) Le 5 janvier, Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur déclare sur RTL : « *C'est le président de la République. Je suis membre de son gouvernement. Mais en même temps, je ne suis pas sûr que nous ayons été associés à cette démarche* ».

étrangères déclare que « *la France n'a pas l'intention dans l'immédiat de lancer une initiative concrète sur l'Algérie* » (74). Le lendemain, le gouvernement français confirme sa volonté de ne pas s'immiscer dans les affaires algériennes. Mais le président français revient sur le sujet. A Copenhague où il participe au sommet mondial sur le développement social, il tient une conférence de presse où il déclare : « *Rome, c'était me semble-t-il, une réunion entre Algériens, ce n'était pas une ingérence extérieure. La réponse au problème algérien n'est pas entièrement dans les résolutions de Rome mais il sera difficile de l'ignorer* ». Le 26 janvier, en visite à Washington en compagnie du commissaire européen au Commerce, Sir Leon Brittan, Alain Juppé rappelle les principes définis par l'UE : « *Non-ingérence dans les affaires algériennes; condamnation du terrorisme et de la violence; appel au dialogue politique et maintien de l'aide internationale au redressement de l'économie algérienne* ».

Le différend entre le président français et son gouvernement tourne à la cacophonie.

Cacophonie

L'attitude du président François Mitterrand n'est pas du goût de ses ministres. Le ministre des Affaires étrangères affirme « *ne pas avoir été tenu informé, ni consulté* ». Le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua laisse entendre la même chose (75). Les deux ministres sont connus pour avoir des positions divergentes sur le dossier algérien. La position française se brouille alors que la France préside l'UE et au moment où le dossier algérien est discuté dans les instances européennes.

Le premier ministre, Edouard Balladur, réunit les ministres « concernés » le 7 février pour clore la polémique. A l'issue de la réunion, le porte-parole du gouvernement, Philippe Douste-Blazy rappelle la position de la France :

« Première, la France souhaite que l'économie algérienne, et par conséquent la population algérienne, puisse bénéficier de l'aide internationale à laquelle elle a droit et poursuivre son aide bilatérale en liaison avec l'action de l'UE. En second lieu, la France n'acceptera pas que des activités illégales se perpétuent sur son sol et menacent la sécurité, mais souhaite que l'Algérie puisse trouver une solution à ses difficultés actuelles grâce à un dialogue politique entre tous ceux qui récuse la violence et le terrorisme. La France soutiendra les efforts qui iront dans ce sens. Mais c'est naturellement aux Algériens d'obtenir les bases d'une solution politique ».

La France va payer ces attermolements. En Algérie, ses ressortissants seront particulièrement visés. Et Paris va vivre au rythme des attentats islamistes.

(74) Au passage, il confirme que François Mitterrand n'a pas tenu le gouvernement au courant de son initiative. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères refuse de commenter la proposition présidentielle. Il se contente de confirmer la convocation de l'ambassadeur français à Alger par les autorités.

(75) Charles Pasqua, poids lourd du gouvernement Balladur, est considéré comme proche des éradicateurs algériens. Commentant l'accord de Rome, il estime « *invraisemblable que les Islamistes puissent abandonner l'idée d'un État islamique* ».

Déclaration de guerre

L'AIS déclare la guerre à la France. La branche armée du FIS estime que « *la guerre contre la France est devenue un devoir légal. Une obligation dictée par les lois de la guerre* » (76). Néanmoins, tout en maintenant cette position dans un communiqué du 2 janvier 1995 (77), elle considère que « *la transposition de la guerre en France n'a jamais été mentionnée dans les publications de (ses) moudjahidines* ». Pour la Brigade du serment de l'AIS, cela relève « *d'une campagne visant à ternir la réputation du FIS* » (78). Par précaution, les consulats français d'Oran et de Annaba sont fermés le 23 janvier.

Une affaire secondaire va compliquer les relations des deux pays et empoisonner la vie des voyageurs à destination de Paris pendant deux ans.

L'affaire Air Algérie

Pour des raisons de sécurité, Aéroports de Paris propose de transférer les activités d'Air Algérie d'Orly à Roissy (79). Les responsables de la compagnie algérienne y voient « *une atteinte à la dignité des Algériens qu'on veut parquer dans un hangar isolé et destiné au fret* ». Les négociations sont interrompues brutalement. Le 17 juin, tandis que le ministre algérien des Transports, Mohamed Isly est à Paris, Air Algérie annonce la suspension de tous ses vols sur Paris à partir du 22 juin, prétextant « *la détérioration de l'accueil de ses clients à Orly et parce que les autorités françaises veulent transférer ses activités à Roissy* ». Un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères regrette la décision algérienne et affirme que « *seules des considérations techniques sont à l'origine du transfert* ». Du côté algérien, seule l'agence officielle APS dénonce « *la mauvaise foi caractérisée des autorités françaises* » et parle d'une « *mise en quarantaine et d'un parcage sanitaire* ». Air Algérie annonce son intention d'attaquer en justice Aéroports de Paris pour « *violation caractérisée de convention* ».

Cette affaire peut paraître banale au regard du contexte dramatique algérien. N'empêche que pendant deux ans, les voyageurs devront passer par Lyon, Marseille ou Bruxelles pour rejoindre Paris dans des conditions de promiscuité difficiles à supporter (80).

Une autre polémique, au sommet cette fois, va empoisonner l'atmosphère entre la France et l'Algérie.

Rendez-vous raté

La commémoration du cinquantième anniversaire de l'ONU devait être fêtée en grande pompe à New York. Le président algérien demande à y rencontrer le nouveau président français, Jacques Chirac (81).

(76) *El-Feth el-Moubine*, bulletin clandestin de l'AIS du 30 décembre 1994.

(77) *El-Hayat* du 3 janvier 1995.

(78) *MTM* n° 2565 du 6 janvier 1995.

(79) Chérif OUAZANI, La querelle du T9, *JA* n° 1799 du 29 juin-5 juillet 1995.

(80) *L'Eveil Hebdo* du 28 juin 1995 (Marseille); *Salama* n° 1 de janvier 1997 (Paris); et Air Algérie : camping aérien, *JA* n° 1807 du 24-30 août 1995.

(81) Les services de la présidence française confirment cette demande le 27 septembre et déclarent qu'elle est « *à l'étude* ».

Le 10 octobre, Jacques Chirac confirme avoir « *accepté le principe* » d'un tête-à-tête avec Liamine Zéroual. Il est annoncé pour le jour du lancement de la campagne des présidentielles en Algérie, auxquelles le général Zéroual est candidat. L'opposition socialiste demande au président français de renoncer à cette rencontre qui « *signifie que le président de la République croit davantage à une solution militaire qu'à une solution politique outre-Méditerranée* ». Le Premier ministre, Alain Juppé, confirme le principe de la rencontre malgré un troisième attentat à Paris, tandis que son successeur aux affaires étrangères, Hervé de Charette, estime que la rencontre est « *opportune* ».

Du côté algérien, Anouar Haddam (FIS) estime « *souhaitable* » la rencontre de New York si elle devait « *encourager le général Zéroual à s'asseoir à la table des négociations* » avec l'opposition. Il indique que son mouvement a demandé une audience au président français. Mais le FIS dénonce cette rencontre et met en garde les autorités françaises (82). Anouar Haddam persiste. Il demande au président français d'inciter le président algérien « *à accepter des conditions pour des négociations sérieuses* » tandis qu'un autre responsable du FIS, Abdelkrim Ould Hadda qualifie le rendez-vous « *d'ingérence flagrante* ».

Le chef du RCD, Saïd Sadi estime la rencontre « *normale à partir du moment où le président se distingue du candidat* ». Le FLN et le FFS « *déplorent* » le sommet franco-algérien de New York.

Le 22 octobre, les deux chefs d'État se retrouvent aux côtés du Secrétaire général de l'ONU dans son bureau (83). Boutros Ghali se serait éclipsé un moment pour permettre aux deux présidents de discuter seul à seul. Le même jour, Liamine Zéroual annonce l'annulation de la rencontre (84). Le porte-parole du président algérien, Mihoub Mihoubi dénonce « *des gesticulations médiatiques et des propos officiels tendancieux et parfois même outrancièrement malveillants à l'égard de l'Algérie* ». L'APS fustige « *le narcissisme gaullien de l'entourage* » de Jacques Chirac. A New York, le président français consacre une conférence de presse à la rencontre ratée où il explique en détail les circonstances de cette affaire. « *J'avais des choses à dire au président Zéroual et d'autres à lui demander. Mais je n'étais pas demandeur et par conséquent je n'ai pas de regret particulier à formuler* » conclut-il.

La presse algérienne salue l'attitude du général Zéroual. Elle y voit « *la défense de la souveraineté et de la dignité de l'Algérie* ». Le ministre français des Affaires étrangères considère que le rendez-vous s'est soldé par « *une manœuvre de politique intérieure algérienne* ». De retour à Paris, le président Jacques Chirac estime « *légitime de proportionner l'aide française à la rapidité de la mise*

(82) Dans son bulletin *El-Ribat* cité par *MTM*.

(83) « *Une rencontre aurait bien eu lieu à New York entre les deux présidents* », *MTM* n° 2607 du 27 octobre 1995. Voir aussi Farid ZEMMOURI, Zéroual-Chirac, les vraies raisons d'un rendez-vous manqué, *Le nouvel Afrique-Asie* de novembre 1995 ; François SOUDAN, Chirac-Zéroual : La non-rencontre, *JA* n° 1 816 du 26 octobre-1^{er} novembre 1995 ; P.-M. DE LA GORCE, Vu d'Alger : une péripétie, *JA* n° 1816 du 26 octobre-1^{er} novembre 1995.

(84) M. Chirac a refusé toute couverture médiatique pouvant être interprétée comme un soutien au candidat Zéroual. Ce dernier tenait à la médiatisation de la rencontre.

en œuvre du processus démocratique» (85). Saisissant la balle au bond, le FFS estime que cette déclaration «*marque peut-être un tournant dans la politique algérienne de la France*» (86). Le FIS exprime sa satisfaction. «*M. Chirac a fait un pas dans le bon sens qui sert l'intérêt du peuple algérien*» déclare Rabah Kébir (87).

Malmenées par ces différentes crises, les relations franco-algériennes seront mises à rude épreuve durant l'année 1995 avec plusieurs attentats meurtriers qui vont endeuiller Paris (88).

La France dans le bourbier

Après l'assassinat de l'imam Sahraoui, divers attentats criminels vont être perpétrés dans le réseau parisien de transports urbains, entraînant le démantèlement de plusieurs réseaux islamistes en France et en Europe.

L'assassinat de l'imam Sahraoui

Le 11 juillet, l'imam Abdelbaki Sahraoui, 85 ans, co-fondateur du FIS, est abattu dans sa mosquée de la rue Myrha dans le 18^e arrondissement de Paris (89).

Investi surtout d'une autorité morale, proche de Abassi Madani, jouant les intermédiaires entre la France et les multiples tendances islamistes, l'imam Sahraoui s'est toujours opposé au transfert des violences en France. Il n'a jamais hésité à condamner les prises d'otages français. On l'avait vu aussi rendant visite aux assignés à résidence de Folembay en août 1994 (90). Usant de modération, de tolérance et d'appels au calme, il n'en fustigeait pas moins «*la junte*» et ses exactions tout en exprimant ouvertement son soutien à la lutte armée. Paradoxalement, il figure sur une liste de condamnés par le GIA pour sa volonté de dialogue avec les autorités algériennes (91). Ce meurtre va être suivi par une série d'attentats dans le RER parisien.

Attentats du RER

Le 25 juillet, un attentat à la bombe dans le RER à Paris fait sept morts (huit, au bilan définitif) et plus de quatre-vingt blessés. La presse algérienne privilégie la piste islamiste en parlant «*d'un passage à l'acte du GIA*». Le 17 août, un autre attentat, à la place de l'Étoile à Paris, fait 17 blessés. *Le Matin* et *El-Khabar* du 19 août l'attribuent aux islamistes (92).

(85) Sur France 2, le 26 octobre 1995.

(86) *MTM* n° 2608 du 3 novembre 1995.

(87) *Idem*.

(88) Jean-Paul PIGASSE, Les ratés de la diplomatie, *JA* n° 1817 du 2-8 novembre 1995.

(89) L'attaque fait une seconde victime, un homme qui tentait de s'interposer entre l'imam et ses deux agresseurs.

(90) Voir *AAN 1994*, chronique Maghrébins en Europe, – France.

(91) Publiée par un communiqué du GIA dans *El-Hayat* du 11 juillet où l'on retrouve aussi les noms de Rabah Kébir et Anouar Haddam.

(92) Le même jour, dans une lettre remise à l'ambassade de France à Alger et authentifiée par les services français, le GIA demande au président Chirac de «*se convertir à l'Islam et de reconsidérer ses positions sur l'Algérie*».

Hervé de Charette estime que l'arrêt de la coopération exigé par les Islamistes revient à « *intervenir dans les affaires algériennes* ». Or, pour le ministre français, « *il n'est pas question de nous mêler des affaires algériennes. Nous sommes de manière générale en faveur de la démocratie et du dialogue* » (93). Le président Jacques Chirac affirme pour sa part que « *la France ne soutient ni le gouvernement, ni les intégristes. Elle n'aide pas une fraction politique mais un peuple qui, sans cette aide, sombrerait dans le chaos* ». Il ajoute : « *Nous apportons notre aide à toutes celles et tous ceux qui sont pour le droit, contre l'intégrisme, contre la violence, contre les attentats, contre tout ce qui met en cause les droits de l'Homme* » (94).

Ces déclarations n'arrêtent pas les actions islamistes en France. Le 17 octobre, un troisième attentat frappe le RER parisien faisant vingt-neuf blessés (95). Le Premier ministre français affirme que « *la France ne se laissera pas intimider et qu'elle n'a aucune intention de s'ingérer dans les affaires algériennes* ». Mais la police française n'a pas attendu ces événements pour s'attaquer aux réseaux islamistes en France.

Coup de pieds dans la fourmière

Si le pouvoir algérien n'a aucune difficulté à se fournir en matériel militaire et répressif (96), les mouvements armés doivent passer par des réseaux de plus en plus difficiles à financer et à mettre en place. Celui du sud entre le Niger, le Tchad et la Libye reste efficace, contrairement à celui des anciens pays de l'Est qui a subi les coups de boutoir des pays de l'UE.

Ainsi deux caches d'armes sont découvertes en région parisienne en avril. En juin, la police française procède à une rafle sans précédent dans les milieux islamistes algériens et tunisiens. Cent-quarante interpellations sont effectuées dans plusieurs villes françaises. Cette opération permet la découverte d'autres caches d'armes.

Influence des présidentielles françaises

Les élections présidentielles françaises sont suivies de très près en Algérie. Les attentats visant des Français augmentent à cette occasion. En France même, on craint des « coups » (97). Les candidats accordent une place non négligeable à l'Algérie dans leurs déclarations pendant la campagne (98). Le pouvoir algérien penche ostensiblement pour Édouard Balladur, soutenu par le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua. Le 11 mai, l'élection de Jacques Chirac fera la « une » de toute la presse algérienne.

(93) Déclarations sur RTL le 3 septembre 1995.

(94) Sur TF1, le 10 septembre 1995.

(95) Jean-Paul PIGASSE, France-Algérie : Paris à l'heure du choix, *JA* n° 1 807 du 24-30 août 1995.

(96) Selon *Defence News* cité par *MTM* n° 2585 du 26 mai 1995, l'Algérie a commandé 700 blindés Scorpion anti-insurrection au groupe privé turc KOC, pour une valeur de \$ 200 millions. La même revue indique que l'ANP cherche à renforcer ses moyens anti-guérilla. Voir aussi Bruno CALLIES DE SALLIES, Persistante impasse militaire en Algérie, *Le Monde diplomatique*, mars 1995.

(97) Le précédent de 1989 avec les problèmes du Proche-Orient est encore présent dans toutes les mémoires.

(98) Pour les déclarations des candidats Édouard Balladur et Jean-Marie Le Pen, voir *MTM* n° 2576 du 24 mars 1995 et *MTM* n° 2578 du 7 avril pour celles du candidat Chirac.

Anouar Haddam profite de l'occasion dès le 12 mai. Il adresse une lettre au nouvel élu via l'ambassade de France à Washington : il souhaite que « *la volonté profonde de changement ouvre une perspective nouvelle à la politique algérienne de la France* », et invite Jacques Chirac à apporter son « *soutien actif à l'accord de Rome* ».

Contrairement à son prédécesseur socialiste, le nouveau président français entend désormais « *lier l'aide de la France au processus de démocratisation* ». Le nouveau premier ministre désigné, Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères d'Édouard Balladur, appelle au « *dialogue et à des élections libres en Algérie* » (99).

Lors de la réunion ministérielle de l'OCI (100), le ministre algérien des Affaires étrangères tente de calmer le jeu. Il déclare : « *La France est notre premier partenaire et quelles que soient les perturbations qui apparaissent çà et là, il y a des liens logiques entre les deux pays* ». Mohamed Salah Dembri prône dès lors « *la rationalisation des rapports algéro-français* » (101).

Le 20 décembre, le président de l'Assemblée nationale française arrive à Alger, porteur d'un message du président Chirac au président Zéroual. A l'issue de sa visite, Philippe Séguin déclare être venu « *pour contribuer à la qualité des relations entre la France et l'Algérie. S'il y a des malentendus, il faut les réduire ou les dissiper. La France et l'Algérie doivent se parler, s'entendre et coopérer* ». Le nouveau ministre algérien des Affaires étrangères, M. Attaf rencontrera son homologue français à l'occasion des obsèques de François Mitterrand le 11 janvier 1996.

Autres pays intéressés

La France est profondément imprégnée du conflit algérien. Mais d'autres pays sont directement intéressés par ce conflit.

Au Maghreb

Le GIA tente d'impliquer militairement un pays voisin et ami du régime comme la Tunisie. Début février, des informations contradictoires font état d'une attaque par un commando islamiste algérien du poste frontière de Sendès, en territoire tunisien (102). Sept gardes-frontière tunisiens sont tués. Le commando s'est emparé de leurs armes, munitions et du camion tout terrain. Silence officiel à Tunis. Seul le quotidien arabophone *Essabah* parle de la mort de deux gardes-frontière dans « *un accident de voiture* » (103). Le GIA revendique cette action (104).

(99) Discours de politique générale devant l'Assemblée nationale prononcé le 24 mai 1995.

(100) Le 9 décembre soit quelques jours après l'élection du président Zéroual.

(101) Déclarations à l'AFP le 11 décembre 1995.

(102) *El-Hayat* du 14 janvier et *Libération* du 15 février.

(103) Cité par *MTM* n° 2571 du 17 février.

(104) Dans son bulletin *El-Ansar* daté du 17 février, cité par *MTM* n° 2572 du 24 février 1995.

Le 24 mars, Anouar Haddam déclare à *El-Alam*, quotidien du parti de l'Istiqlal (opposition nationaliste)- qu'il n'existe « *pas de solution à la crise algérienne sans l'adoption de la plate-forme de Rome* ». Le lendemain, dans une interview au *Monde*, le roi Hassan II propose sa médiation en déclarant que « *si les autorités algériennes proposaient au Maroc d'être une terre d'asile pour une conférence, j'accepterais parce que les autorités me l'auraient demandé* ». Le ministre algérien des Affaires étrangères rejette cette offre pendant sa visite à Abu Dhabi.

Au Proche-Orient

A Khartoum, Anouar Haddam affirme que « *le djihad se poursuivra jusqu'à l'instauration d'un État islamique si le pouvoir n'accepte pas le document de Rome* ». Il accuse la France d'aider « *politiquement et militairement* » les autorités algériennes.

Le secrétaire général du FLN, Abdelahamid Mehri, dans une interview accordée à l'officieux *El-Ahram* accuse l'État algérien d'être « *incapable de maîtriser la situation* » (105).

Pour la première fois, un quotidien algérien publie une interview d'un dirigeant israélien. Shimon Pérès révèle des contacts secrets entre officiels algériens et israéliens. A propos de la saisie de pistolets mitrailleurs israéliens Uzi sur des islamistes algériens, il affirme que son pays « *n'a jamais vendu d'armes aux terroristes algériens* » (106).

Le ministre iranien des Affaires étrangères va mettre les pieds dans le plat. Dans une interview au quotidien catholique français *La Croix*, Ali Akbar Velayati demande à la France de réunir les mouvements d'opposition algériens pour « *les inciter à se réconcilier avec le gouvernement et préparer des élections libres et honnêtes* ». Il affirme que « *si la France est prête à cette coopération, nous pouvons aussi nous joindre à cette initiative* » (107). Il subira un double refus. Le ministre français des Affaires étrangères rappelle la position de « non-ingérence » de son gouvernement (108). Du côté algérien, par la voix de l'APS, « *l'Algérie apporte son mépris le plus total à la proposition iranienne* ». Allant plus loin, l'agence officielle estime que cette proposition « *montre on ne peut mieux l'implication de l'Iran dans l'œuvre de déstabilisation de l'Algérie par l'encouragement et l'appui matériel au terrorisme international et aux groupes armés agissant dans le pays* ».

Réseaux islamistes algériens en Europe (109)

Dès le début de l'année, le GIA et l'AIS exigent de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des États-Unis la rupture des relations diplomatiques avec Alger.

(105) *El-Ahram* du 25 avril 1995.

(106) *El Watan* du 3 juin 1995.

(107) *La Croix* du 20 septembre 1995.

(108) Conférence de presse organisée par l'association de la presse diplomatique le 21 septembre à Paris.

(109) Cf. France, Belgique, Allemagne, Italie... Révélations sur les nouveaux islamistes, *JA* n° 1799 du 29 juin-5 juillet 1995 ; François SOUDAN, Opération Salim, *JA* n° 1799 du 29 juin-5 juillet 1995.

En Belgique, un important réseau islamiste est démantelé en mars (110). Les autorités saisissent un « véritable arsenal » et arrêtent Ahmed Ezzaoui, un des principaux chefs islamistes en Europe. Le GIA menace la Belgique. Il exige la libération « immédiate des frères arrêtés, notamment le frère Abou Houdaïfa Ahmed Ezzaoui et Cheikh Abdennacer » dans un texte signé par Abou Abderrahmane Amine, chef du GIA. Le ministre belge de l'Intérieur n'exclut pas des expulsions, mais avoue la difficulté pour trouver des pays d'accueil.

En Espagne, les autorités arrêtent un militant islamiste convoyeur d'armes et d'explosifs à Barcelone le 15 mars. Par ailleurs, la justice espagnole condamne à dix ans de prison les trois auteurs algériens du détournement d'un avion d'Air Algérie sur les Baléares.

Fin mars, la marine algérienne arraisonne une vedette appartenant à un ressortissant italien tandis qu'une autre disparaît (111). Djamel Lounici, « homme clé de l'approvisionnement en armes des maquis algériens » est arrêté le 19 mai en Italie (112).

En Allemagne, pour la première fois, les autorités lancent une rafle contre les militants islamistes début avril. Deux des quatre fils du président du FIS sont appréhendés. Mais le 20 avril, le tribunal administratif d'Aix-la-Chapelle confirme le statut de réfugié politique de plusieurs membres de la famille Madani.

La politique algérienne des États-Unis

En janvier, le porte-parole du Département d'État demande au gouvernement algérien « d'entamer un dialogue avec toute l'opposition, y compris islamiste, qui dénonce le terrorisme ». En même temps, le gouvernement américain incite ses ressortissants à ne pas aller en Algérie et à ceux qui s'y trouvent à la quitter. Il renouvelle cet appel en considérant « que les ports et les aéroports sont des cibles d'actions terroristes ».

En visite à Washington en janvier, le ministre français des Affaires étrangères fait état du rapprochement des positions de son pays et de celles de ses hôtes. Les deux parties ont salué « avec intérêt » les récents accords de Rome, affirme Alain Juppé qui constate « une assez large convergence avec les autorités américaines sur ces bases alors qu'auparavant la façon d'analyser la situation n'a pas toujours été absolument identique de part et d'autre de l'Atlantique ».

Au cours d'un forum de l'OTAN, le secrétaire à la Défense demande avec insistance que l'on se préoccupe « sérieusement de la menace islamiste en Méditerranée ». William Perry ajoute que « l'instabilité menace non seulement les régimes amis en Afrique du Nord mais aussi les perspectives de paix au Proche-Orient. La sécurité en Méditerranée englobe la montée de l'islamisme » (113).

(110) L'opération s'est déroulée le 1^{er} mars. 9 personnes ont été écrouées. L'AFP confirme l'arrestation d'Ezzaoui. Selon le ministère belge de la Justice, « ce groupe préparait un attentat à l'étranger depuis la Belgique ».

(111) Communiqué daté du 2 septembre du MDN algérien qui ne précise pas la date de cet arraisonnement, cité par *MTM* n° 2575 du 17 mars 1995.

(112) François SOUDAN, Qui est Djamel Lounici ? *JA* n° 1795 du 1^{er}-7 juin 1995.

(113) *MTM* n° 2570 du 10 février.

Les États-Unis refusent désormais de délivrer des « *visas non immigrants aux Algériens* ». Le porte-parole du Département d'État exprime son inquiétude. « *Le cycle croissant de la violence est pour nous un grave sujet d'inquiétude* » déclare M^{me} Christine Shelly qui réaffirme la position de son pays : « *Un dialogue sur une base politique élargie est nécessaire pour mettre fin au conflit* » (114).

Les Algériens indésirables

Après celle de nombreux pays, le refus de visas américains accentue les difficultés des candidats aux voyages qui se voient obligés de se rendre dans les pays voisins où les services consulaires de plusieurs pays occidentaux ont été transférés.

La France a établi un système des plus lourds (115). Quelque trois mille personnes manifestent à Nantes le 25 mars contre le non-respect du droit d'asile et la diminution drastique du nombre de visas délivrés (116). Ces difficultés aboutiront à des drames humains. Ainsi, Mohamed Amzert, réalisateur algérien de télévision, s'immole par le feu le 12 mai dans un jardin public parisien « *pour mettre fin à une humiliation quotidienne et attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation désespérée de nombre de ses compatriotes en exil* » (117).

A l'extérieur, le souci des autorités algériennes est ailleurs. Il s'agit pour eux de gagner la bataille diplomatique pour isoler l'opposition, convaincre de la tenue des présidentielles, faire aboutir le rééchelonnement et attirer les investissements étrangers. Dès le 27 janvier, le ministre algérien des Affaires étrangères est à Rome. Il rencontre son homologue italienne pour lui exposer « *les initiatives en cours en Algérie pour favoriser le retour d'une situation démocratique normale grâce à l'organisation des présidentielles qui seront suivies de législatives* ». Il est aussi reçu au Vatican quelques jours après la publication du « *contrat national* » signé à Rome sous l'égide indirecte du Saint-Siège (118).

Mais le gouvernement a à faire à l'activisme diplomatique de l'opposition. A l'initiative de l'ancien Premier ministre du président Chadli Benjedid, Abdelhamid Brahimi, l'opposition se réunit le 22 mars à Londres, mais sans le leader du FFS ni celui du FLN. Elle pose l'association du FIS comme préalable à toute discussion sur les présidentielles. Devant l'Institut royal des Affaires

(114) P.-M. DE LA GORCE, Algérie, le regard des autres ; et Algérie : analyses et projets de la CIA, *JA* n° 1775 du 12-18 janvier 1995. Voir aussi P.-M. DE LA GORCE, Etats-Unis - Algérie : Washington s'éloigne des Islamistes, *JA* n° 1795 du 1^{er}-7 juin 1995. Et *MTM* n° 2575 du 17 mars 1995, à propos de la visite au CERI à Paris de William Zartman et Robert Mortimer, deux universitaires spécialistes du sujet et présentés comme très influents dans les cercles politiques américains.

(115) La demande doit être adressée par courrier au centre de Nantes. Voir *AAN 1994*, chronique Maghrébins en Europe.

(116) De 800 000 en 1989, le nombre de visas français délivrés aux Algériens tombe à 80 000 en 1995. Voir *Alternatives algériennes* n° 1 du 7-21 novembre 1995.

(117) Selon Amnesty international, 2 300 Algériens ont demandé le statut de réfugié en France en 1994 contre 1 100 en 1993. L'OFPPA n'a accordé que 18 statuts sur 1 451 décisions soit 1 % contre 2 % en 1993 et 3 % en 1992.

(118) Voir *supra*, « Le contrat national ».

étrangères à Londres, M^e Ali Yahia Abdenmour annonce que les huit signataires du contrat de Rome ont rejeté l'invitation du président Zérroual à venir discuter des présidentielles (119). Cette rencontre restera sans suite. Son initiateur n'attend plus « *qu'un sursaut de l'armée en espérant que l'aile nationaliste prenne le pas sur les officiers éradicateurs* » (120).

Malgré leurs déclarations et leurs attitudes publiques, le pouvoir comme le FIS maintiennent des contacts plus ou moins secrets, qui connaissent des hauts et des bas sans qu'on puisse en déterminer précisément les tenants et les aboutissants.

Négociations pouvoir algérien-FIS

En juin, la présidence algérienne et des dirigeants du FIS dissous se rencontrent en vue de parvenir à un accord politique (121). « *Un marché aurait été proposé à Abdelkader Hachani (122) pour qu'il parvienne à convaincre le président du FIS de signer un appel condamnant la violence contre la libération des deux chefs du FIS et la réhabilitation du mouvement dissous sous un nouveau nom* » (123). Une embellie se fait jour. On parle même de la libération des deux leaders islamistes pour le 5 juillet, fête de l'Indépendance (124). Un des fondateurs du FIS devenu conseiller du Premier ministre, Ahmed Merrani, indique que « *les membres fondateurs du FIS sont en contact permanent et peuvent jouer un rôle de médiateur pour parvenir progressivement à une solution politique* » (125).

De fait, le général Mohamed Betchine, ancien chef de la Sécurité militaire et ministre conseiller du président Zérroual, rencontre à plusieurs reprises Abassi Madani. Ces rencontres auraient débouché sur une « *réunion élargie* » des principaux dirigeants du FIS. Abassi Madani, Ali Belhadj, Abdelkader Hachani, Ali Djeddi, Abdelkader Boukhamkham, Noredine Chigara et Kamel Guemazi se sont retrouvés dans le centre d'Alger. Les choses semblent si avancées que le quotidien londonien généralement bien informé *El-Hayat* annonce le 23 juin l'élaboration par les dirigeants du FIS d'une charte pour appeler à l'arrêt des violences. Ils auraient même accepté de changer le nom de leur mouvement pour pouvoir participer aux présidentielles. Le 29 juin, le médiateur entre les deux parties, cheikh Hocine Slimani, estime qu'un accord est en vue (126). Mais il est interpellé à son domicile de Médéa le 2 juillet. Il sera remis en liberté le 10 du même mois.

(119) Ce qui s'avère inexact, le FFS annonce sa participation aux discussions le 23 mars.

(120) *Le Figaro* du 30 mars 1995.

(121) Selon *El-Hayat* et *El-Charq el-Awsat* du 10 juin. *La Tribune* du 13 juin confirme « *des contacts qui auraient dépassé le stade de contacts habituels entre MM. Madani et Belhadj d'une part et les représentants de la présidence d'autre part* ».

(122) Un des principaux leaders du FIS en prison.

(123) *La Tribune* du 13 juin 1995.

(124) Le 19 juin, la presse algérienne se fait l'écho de ces informations en affirmant que la direction militaire est tombée d'accord sur cette initiative mais qu'elle serait « *la dernière* ».

(125) *MTM* n° 2580 du 21 avril 1995.

(126) Dans une interview à *La Tribune* du 29 juin.

Ces négociations contribuent à exciter le GIA. Le chef présumé du mouvement armé, Djamel Zitouni annonce l'expulsion de Abassi Madani et Ali Belhadj des instances dirigeantes du GIA au moment où des contacts avec le FIS, plus ou moins reconnus par le pouvoir, sont rendus publics (127). Ces contacts sont reconnus par Rabah Kébir (FIS) même s'il en minimise la portée (128).

Mais ils resteront sans suite. Le 11 juillet, la présidence algérienne dresse un constat d'échec. Elle en rejette la responsabilité sur le FIS en dénonçant « *l'intransigeance* » de ses dirigeants. Le président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir déclare que son « *mouvement reste disponible pour un règlement politique équitable* » (129). Trop tard. Le président Zéroual est visiblement décidé à tenir les présidentielles sans le FIS. Il ignore désormais les propositions du parti dissous. Le chef de l'État mise tout sur les présidentielles. Il aura raison. Non seulement il parviendra à semer la discorde entre les dirigeants de l'opposition, plus particulièrement au sein du FIS, mais ce dernier reconnaîtra sa légitimité au lendemain de son succès aux présidentielles (130).

Objectif : les présidentielles

1995 voit le général Zéroual s'installer dans la durée avec comme premier objectif la tenue des premières présidentielles pluralistes de l'Algérie indépendante. Le chef de l'État doit faire face à un double défi : assurer la sécurité du scrutin et mener jusqu'au bout le dialogue avec les formations politiques pour crédibiliser l'élection.

Zéroual joue la durée

Le président Zéroual modifie la hiérarchie sécuritaire en créant dès le 20 mars, « *la coordination de la sécurité du territoire* ». Mohamed Ouaddah, jusque là directeur général de la sûreté nationale (DGSN), prendra en charge cette nouvelle « super-direction » directement rattachée à la présidence. Il sera remplacé à la DGSN par un colonel de la Sécurité militaire à la retraite, Ali Tounsi. Le même jour, le chef de l'État procède à une série d'importantes nominations. Aïcha-Hénia Sémichi, cadre du ministère des Affaires étrangères, accède au poste de secrétaire d'État à la Solidarité nationale et à la famille, laissé vacant par Leïla Aslaoui (131). Taha Tiar, ancien secrétaire général de la présidence fait son entrée au Conseil constitutionnel (132). Le secrétaire général du gouvernement, Saïd Bouchaïr, devient président du Conseil consti-

(127) Communiqué du GIA publié par *El-Hayat* du 11 juillet : le GIA menace les dirigeants du FIS « *d'élimination physique* » et les somme « *d'interrompre les négociations avec le pouvoir* ». Djamel Zitouni, chef présumé du GIA rappelle la position des groupes armés : « *Ni dialogue, ni trêve, ni réconciliation, ni alliance avec les apostats* ».

(128) *El-Hayat* du 19 mai 1995.

(129) *El-Hayat* du 13 juillet 1995.

(130) Au lendemain des présidentielles, *La Tribune* annonce que l'AIS pourrait déclarer « *une trêve unilatérale si la bonne foi des dernières déclarations du Président Zéroual n'est pas démentie* ». Le 23 novembre, Rabah Kébir reconnaît pour la première fois la légitimité du président Zéroual dans une lettre ouverte que son collègue réfugié à Washington qualifiera de « *trahison et d'insulte au peuple algérien* ».

(131) Qui a démissionné pour protester contre le dialogue avec le FIS.

(132) Il est remplacé par Amar Zegrar, un proche conseiller du président.

tutionnel. Il est remplacé par Mahfoud Laâcheb. Abdelkader Benmarouf est nommé à la tête de la Cour des comptes. Nazim Zouièche remplace Abdelkader Bouhafis à la tête de la Sonatrach (hydrocarbures). Abdelbaki Benabdoun prend la tête de la Sonelgaz (électricité et gaz) et Abdelhamid Abdelli remplace Lazhar Hani à la tête de la CNAN (fret maritime).

Le chef de l'État est aussi ministre de la Défense (MDN). A ce double titre, il procède à d'importants remaniements de l'état-major général (EMG) de l'ANP. Un de ses proches, le général Fodil Saïdi remplace le général Abbas Ghézaïel à la tête de la Gendarmerie nationale. Liamine Zéroual consolide ainsi ses positions dans l'appareil d'État en vue des élections. Mais il institue aussi une commission gouvernementale pour la préparation du scrutin présidentiel (133).

Dialogue de sourds

Début janvier, le directeur des opérations électorales au ministère de l'Intérieur, Ali Belhadj, affirme que les travaux de la commission seront bien achevés fin juin. Le président Zéroual maintient la pression en publiant, le 26 janvier, un mémorandum *« pour engager la consultation et le dialogue sur les modalités de la tenue des présidentielles »*. Malgré le refus de l'opposition de Rome, le président Zéroual poursuit ses consultations avec les « personnalités nationales », puis avec les partis politiques et les associations en février. L'opposition de Rome se présente en ordre dispersé devant les propositions présidentielles de dialogue. Le FLN accepte l'invitation. Son secrétaire général est reçu à la présidence le 2 avril. Mais sans suite, car pour l'ancien parti unique *« l'élection présidentielle ne fera qu'aggraver la crise »* (134). Le MDA d'Ahmed Ben Bella est reçu le 10 avril mais ses responsables déclarent leur opposition aux présidentielles. Le FFS de Hocine Aït Ahmed dresse un constat d'échec de sa rencontre avec le président et exclut sa participation à une élection *« telle que conçue et préparée actuellement »* (135).

Les partis d'opposition non signataires du document de Rome se rendent à l'invitation présidentielle. Ettahaddi (communiste) déclare son opposition à l'élection. Le MSI-Hamas du Cheikh Nahnah et le MRI-Ennahada du Cheikh Djaballah, tous deux considérés comme islamistes modérés, acquiescent. L'ANR de Redha Malek et le PRA de Noredine Boukrouh soutiennent le projet.

Dès le 16 avril, le président Zéroual sait à quoi s'en tenir. Il conclut ce premier cycle de rencontres par une déclaration publique où il confirme la tenue des présidentielles avant la fin de l'année *« parce que l'Algérie ne peut être livrée à la crise politique permanente »*. Pour lui, *« il ne s'agit pas de sauver un régime ou un système comme le prétendent certains, c'est de la sauvegarde de l'Algérie qu'il s'agit »*. Il avertit que les prochaines étapes du dialogue ne se feront qu'avec les partis qui auront accepté de *« prendre part aux présidentielles qui seront suivies de législatives et de municipales »*.

(133) Créée le 3 janvier, elle est installée le 15 dans l'indifférence générale. Le contrat de Rome occupe la « une » de l'actualité.

(134) Interview de Abdelhamid Mehri à JA n° 1795 du 1^{er}-7 juin 1995.

(135) Déclaration publique du 6 avril 1995.

Face à l'intransigeance présidentielle, le FLN dénonce « *la poursuite de la politique d'affrontement sous le couvert de présidentielles* ». Son secrétaire général doute de l'honnêteté des résultats « dans la situation actuelle ». Mais Mouloud Hamrouche, membre du Comité central du FLN, chef de file des « réformateurs » n'exclut pas sa candidature.

Kamel Guemazi (FIS) estime, lui, que l'élection présidentielle « *aggraverait la crise* » (136). Hocine Aït Ahmed (FFS) qualifie l'organisation de présidentielles « *d'insensée et de surréaliste* ». L'ancien président Ahmed Ben Bella (MDA) parle « *d'enfantillages* ». Fin avril, les huit alliés de Rome ne voient dans les présidentielles que « *l'obstination du pouvoir* » sur lequel ils rejettent « *la responsabilité de l'échec de tous les contacts* ».

Si le général Zéroual ne se faisait aucune illusion sur l'issue de ses rencontres avec les partenaires de Rome, il n'a jamais douté de l'appui du leader de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda. Pour ce dernier, le projet présidentiel est « *un début de solution* ». Les organisations de masses de l'ancien parti unique et le syndicat patronal soutiennent aussi l'initiative présidentielle.

L'ANP fait connaître son appui dans son mensuel *El Djeich* (137). Elle prend l'engagement « *d'assainir le pays en éliminant les groupes terroristes avant l'élection présidentielle* » (138).

Fort de ces appuis et mesurant les divisions de l'opposition, le général Zéroual va procéder au changement des règles du jeu et prendre des mesures pour assurer la sécurité du scrutin.

Rappel des réservistes et nouvelles règles du jeu

Pour faire face aux menaces des groupes armés, plusieurs milliers de réservistes sont rappelés dès le 8 mai pour rejoindre leurs corps le 1^{er} juin. L'APS annonce la fin des préparatifs techniques pour les présidentielles début juin. C'est à peine si le limogeage du ministre de l'Intérieur et son remplacement par le wali de Annaba, Mostapha Benmansour, sont venus perturber ces préparatifs (139). En juillet, la volonté présidentielle commence à être crédible.

L'ANP confirme son soutien aux présidentielles ainsi que le rappel des réservistes pour assurer la sécurité des élections (140). Saïd Sadi (RCD) lance un appel pour la constitution d'un « *pôle démocratique* » pour présenter un

(136) Le FIS dissous est exclu du dialogue mais des contacts sont maintenus avec la présidence. Voir *supra* « Négociations pouvoir algérien-FIS ». Déclarations de M. Guemazi à *El-Alem al-Siassi* du 18 avril 1995.

(137) Du 18 mai 1995.

(138) Le 4 juin, elle sera rappelée à l'ordre par l'ancien Premier ministre de Chadli Benjedid qui lui demande « *de ne pas interférer dans les choix des pouvoirs politiques* ».

(139) Le limogeage de Méziane-Chérif est officiellement lié « *à la mauvaise gestion des préparatifs* ». En réalité, le refroidissement de ses relations avec le Premier ministre est de notoriété publique. Les deux hommes ne se parlent plus et les préfets reçoivent des notes contradictoires. Mais *Liberté* du 2 juin se demande si « *M. Méziane-Chérif, connu comme éradicateur, n'a pas été sacrifié pour libérer le chemin aux tractations en cours avec le FIS* ».

(140) *El Djeich* du 5 juillet.

candidat (141). En vain. Le président Zéroual poursuit son projet. Il fait adopter par le CNT une nouvelle loi électorale selon laquelle les candidats devront recueillir 75 000 signatures dans au moins la moitié des départements. Certaines autres dispositions sont destinées à bloquer des candidatures plus ciblées comme celle de Hocine Ait Ahmed (FFS) ou celle de l'ancien ministre Ahmed Taleb Ibrahim, un cacique du régime connu pour être proche des Islamistes (142). Une fois les nouvelles règles du jeu établies, le président Zéroual lance le second round du dialogue pour les présidentielles.

Second round du dialogue

Fin juillet, Liamine Zéroual invite à nouveau plusieurs partis, associations et personnalités à discuter son projet de création d'une commission nationale de surveillance des présidentielles (CNISEP). Le FLN et le FFS déclinent l'invitation. Le RCD se rend à la présidence. Après sa rencontre avec le président Zéroual, Ahmed Taleb Ibrahim estime ces discussions « *prématurées* » (143). Mihoub Mihoubi, porte-parole de la présidence, annonce le 17 novembre comme date du premier tour des présidentielles et le 20 octobre comme date d'ouverture de la campagne (144).

Le FIS, court-circuité, menace. M. Anouar Haddam déclare que « *les combattants de la liberté ne permettront pas la tenue de cette élection* » (145). Les signataires du contrat de Rome prônent le boycott des présidentielles pour refuser de cautionner « *des élections qui pourraient constituer un facteur susceptible d'aggraver la crise et plonger le pays dans plus de blocages, d'effusion de sang et de détérioration de la situation* » (146).

Le mouvement islamiste modéré Ennahada se réfugie dans l'ambiguïté en annonçant sa non-participation sans prôner le boycott. Finalement, quatre partis présentent un candidat. Le PRA présente son président Noredine Boukrouh. L'ANR, son président Redha Malek. Le MSI-Hamas, son président Cheikh Mahfoud Nahnah, et le RCD, son président, Saïd Sadi. Aucun ne fera le poids avec l'outsider sans parti qu'est le général Zéroual (147).

Les candidatures

Ayant acquis « *la conviction que M. Liamine Zéroual ne se présentera pas* », le président du PRA sera le premier à annoncer sa candidature le 20 août. Noredine Boukrouh se présente comme « *un homme de reconstruction et de*

(141) Le 10 juillet 1995.

(142) Cf. Le verrouillage électoral, *JA* n° 1796 du 8-14 juin 1995.

(143) *El Watan* du 16 août 1995.

(144) Selon lui, ces dates ont été proposées par le président Zéroual et approuvées à l'unanimité par les partis et la majorité des personnalités qui se sont prononcées pour les présidentielles.

(145) *The Times* du 19 août 1995. Puis dans un communiqué en arabe reçu à Paris le 20 août, il « *rejette catégoriquement ces élections qui aggraveront les souffrances du peuple* ». Pour le leader du FIS réfugié à Washington, « *il est du devoir de tous d'empêcher cette manœuvre dirigée contre le peuple* ».

(146) Béchir BEN YAHMED, Ce que je crois. Par essence, la démocratie est imparfaite, *JA* n° 1817 du 2-8 novembre 1995.

(147) Cf. Quatre hommes et un fauteuil, *JA* n° 1817 du 2-8 novembre 1995.

réconciliation » (148). Il sera suivi une semaine plus tard par Redha Malek (149). Le président de l'ANR (150) se présente comme un « super-éradicateur ». Il « veut combattre le terrorisme par tous les moyens ». Le 3 septembre, le leader du MSI-Hamas se déclare candidat. Le Cheikh Mahfoud Nahnah (151) sera suivi le 10 septembre par le président du RCD, le docteur Saïd Sadi (152). Le président Zéroual est le dernier à annoncer la sienne le 19 septembre « pour mettre fin à la tragédie » (153). Il apparaît tout de suite comme le favori (154).

Le groupe de Rome connaît une première défection avec la candidature annoncée d'un des signataires. Celle de Ahmed Ben Mohamed, président du parti Jazaïr musulman démocratique, un parti marginal, équivaut pour les autres signataires à un « retrait du cadre général de l'accord de Rome ».

Dix-huit hommes politiques ont annoncé leur présence dans la course. La plupart d'entre eux sont inconnus et leurs partis sont restés confidentiels. Ils ne franchiront pas la barre des 75 000 signatures (155). Le jour du dépôt des candidatures devant le Conseil constitutionnel, cinq seulement sont crédités des 75 000 signatures exigées (156) : 210 000 pour Saïd Sadi ; plus de 150 000 pour M. Nahnah ; plus de 95 000 pour Noredine Boukrouh et plus de 75 000 pour M. Malek. Aucune indication n'est donnée pour le président Zéroual qui a décidé de se soumettre à cette exigence sans que la loi ne l'y oblige (157). Le 14 octobre, le Conseil constitutionnel retient finalement quatre candidatures. A la surprise générale, Redha Malek est éliminé au motif du nombre insuffisant de signatures (158). Le président de l'ANR dénonce son exclusion.

L'Algérie va vivre les premières présidentielles pluralistes de son histoire.

(148) Portrait in *Alternatives algériennes* n° 1 du 7 au 21 novembre 1995.

(149) Cf. Les ambitions présidentielles de Redha Malek, *JA* n° 1794 du 25-31 mai 1995, et La candidature Redha Malek, *JA* n° 1808 du 31 août-6 septembre 1995.

(150) Alliance nationale républicaine, créée à l'initiative de l'ancien premier ministre et ancien membre du HCE et de deux anciens ministres de l'Intérieur, l'ancien colonel Sélim Saadi et Aboubakr Belkaid. Elle devait s'appeler à l'origine Rassemblement algérien pour la démocratie et la modernité. Or le sigle RAMD est proche du mot arabe *ramâd* qui signifie « cendres ». C'est Zineb Louedj, la seule arabisante du groupe, qui s'en est aperçue. Voir *JA* n° 1795 du 1^{er}-7 juin 1995.

(151) Portrait in *Alternatives algériennes* n° 1 du 7 au 21 novembre 1995.

(152) *Idem*. Voir aussi Paul-Marie DE LA GORCE, Nahnah président ? *JA* n° 1809 du 19-25 octobre 1995.

(153) Samir ZELLAL, Le conclave ; et le portrait du candidat Zéroual in *Alternatives algériennes* n° 1 du 1^{er}-7 novembre 1995. Voir aussi : Algérie : pas de candidat de l'armée à l'élection présidentielle, *JA* n° 1807 du 24-30 août 1995, et *JA* n° 1809 du 7-13 septembre 1995.

(154) Cette candidature, entérinée par les chefs militaires au début du mois de septembre après de longs conciliabules, est précédée par plusieurs « marches populaires » de soutien au général Zéroual. Voir Le piège de la présidentielle, *Le nouvel Afrique-Asie* n° 73, octobre 1995, et Algérie : pas de candidat de l'armée à l'élection présidentielle, art. cit.

(155) L'Algérie compte plus de 60 partis agréés. Voir P.-M. DE LA GORCE, Élection, vous avez dit élection ? *JA* n° 1797 du 15-21 juin 1995. Voir aussi Des lièvres pour la course présidentielle, *JA* n° 1808 du 31 août-6 septembre 1995. A propos des préparatifs des partis, voir *JA* n° 1809 du 7-13 septembre 1995.

(156) P.-M. DE LA GORCE, Beaucoup d'appelés, peu d'élus, *JA* n° 1814 du 12-18 octobre 1995.

(157) Par la suite, on a annoncé 1 200 000 signatures.

(158) Farid ZEMMOURI, Le pouvoir choisit des clones pour adversaires, *Le nouvel Afrique-Asie*, n° 74, novembre 1995.

Présidentielle sous haute tension

Tandis que les avis divergent sur le rôle des présidentielles dans l'exacerbation des violences (159), les organisations intergouvernementales sollicitées par le gouvernement algérien acceptent l'envoi d'observateurs. La Ligue des États arabes délègue trente à quarante observateurs. L'OUA, une cinquantaine et l'ONU, six observateurs. Le 9 septembre le président Zéroual installe officiellement la CNISEP.

Un mois avant le premier tour, le numéro deux du FIS parvient à faire diffuser en France une lettre où il dénonce la tenue des présidentielles tandis que les alliés de Rome renouvellent « leur disponibilité à entamer des négociations ».

La campagne s'ouvre le 22 octobre sur fond de scepticisme (160) quant à la participation (161), d'attentats (162) et de polémique algéro-française (163).

Saïd Sadi se rend symboliquement chez des « résistants aux intégristes » d'un village près d'Alger. M. Boukrouh fait dans l'évocation historique. Il se rend à Mascara, ville de l'Émir Abdelkader, tandis que M. Nahnah va dans une mosquée de la Casbah pour une prière (164). Seul le général Zéroual ne se rend pas sur le terrain (165). Il n'entre en campagne que le 29 octobre. Lors de son premier meeting, le 2 novembre à Tlemcen, le favori s'engage à « éradiquer » le terrorisme mais promet « la clémence aux maquisards islamistes qui renoncent à la violence ». Le 5 novembre, il déclare que « la crédibilité du scrutin se mesurera à l'aune de la participation » et le 11 novembre, il promet des législatives et des municipales s'il est élu.

Le gouvernement Sifi soutient activement la candidature du chef de l'État. Le Premier ministre espère « un taux de participation de 60 % ». Il appelle les Algériens installés à l'étranger à « participer massivement », tandis que le leader du RCD appelle à « l'union des patriotes contre le candidat du régime (M. Zéroual) et contre le candidat des islamistes (M. Nahnah) ».

Dans des tracts distribués en Kabylie, le GIA menace « ceux qui iront aux urnes » de finir « dans un cercueil ». Il critique le principe même de l'élection qui « modifie la loi divine en instaurant l'égalité des hommes et des femmes » et promet de transformer « les urnes en cercueils ». L'AIS met en garde les Algériens qui sortiront de chez eux le jour du scrutin, tandis que le FIS appelle au boycott.

(159) P.-M. DE LA GORCE, Sept questions pour un scrutin, *JA* n° 1819 du 16-22 novembre 1995 ; Lahouari ADDI, Dynamique infernale en Algérie : une élection sous haute surveillance, *Le Monde diplomatique*, octobre 1995.

(160) Election présidentielle : Des urnes, des armes et des larmes ; Les gens ont d'autres préoccupations ; et Entre peur et morosité, *Alternatives algériennes* n° 1 du 7-21 novembre 1995.

(161) Smail GOUMEZIANE, La présidentielle ? Bof..., *JA* n° 1808 du 31 août-6 septembre 1995 et P.-M. DE LA GORCE, Les urnes et les armes, *JA* n° 1817 du 2-8 novembre 1995. P.-M. DE LA GORCE, Branle bas de combat électoral, *JA* n° 1818 du 9-15 novembre 1995.

(162) Cf. *supra*, « La violence s'installe ».

(163) Cf. *supra*, « Rendez-vous raté ».

(164) P.-M. DE LA GORCE, Algérie : Branle-bas de combat électoral, *JA* du 9-15 novembre 1995.

(165) Et pour cause, il est à New York. Voir ci-dessus, « Rendez-vous raté ».

L'opposition légale qualifie l'élection de « *scrutin arrangé* ». Elle estime que les électeurs ne se rendront pas dans les bureaux de vote de « *peur des représailles* ». Les partenaires de Rome lanceront un énième au boycott le 31 octobre. Et Hocine Aït Ahmed, à nouveau un dernier appel au boycott le 11 novembre.

À l'étranger, le scepticisme et l'inquiétude sont de rigueur. A Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de l'UE expriment devant leur homologue algérien leur « *vive préoccupation quant à l'incidence du climat de violence sur l'élection présidentielle* ». Ils insistent particulièrement « *sur le respect des critères démocratiques pour que ce processus électoral puisse permettre de progresser vers l'instauration d'un régime démocratique et créer un climat socio-économique favorable* ». Le ministre espagnol, dont le pays assure la présidence de l'UE, confirme le souhait de l'Union de voir « *l'Algérie parvenir à la stabilité politique* ».

Pour les Algériens à l'étranger, les opérations électorales commencent le 11 novembre. En France, 620 000 Algériens sont invités à voter pendant quatre jours seulement dans un climat alourdi par les divers attentats qui ont endeuillé la France. Les consulats algériens qui accueillent les bureaux de vote sont sous très haute surveillance par la police française et les autorités algériennes, car ce vote concerne aussi « *les bi-nationaux* », nombreux à y participer. Mais la violence est « *mystérieusement* » (166) stoppée dans les quinze jours qui précèdent le scrutin.

Globalement les opérations se déroulent sans dégât, contrairement à de nombreux pronostics. Le lourd dispositif sécuritaire n'explique pas tout. C'est la première surprise de ce scrutin. Il y en a d'autres même si le résultat définitif ne fait aucun doute.

Participation surprenante

L'autre surprise vient de la participation massive des Algériens de l'étranger, particulièrement en France. Les services d'ordre sont parfois débordés. On assiste à des scènes pénibles d'hystérie et de bousculade. Interrogés par les médias, les électeurs répondent avoir voté « *pour la paix et pour aider le pays* » (167). Selon l'ambassade d'Algérie à Paris, M. Zeroual obtient 53,98 % des voix. MM. Sadi, Nahnah et Boukrouh respectivement 29,42 % (44,47 % à Paris), 14,74 % et 4,44 %.

En Algérie, les opérations de vote commencent le 13 novembre pour les militaires, les gendarmes, les policiers et les nomades du sud. Le même jour, la présence des troupes est renforcée autour d'Alger (168), car deux inconnues persistent : la sécurité et la participation. A la surprise générale (169), les Algériens se rendent massivement aux urnes, avec un taux de participation de 74,92 % des inscrits.

(166) Salima GHEZALI, Une insoutenable demande de paix : Fausse éclaircie en Algérie, *Le Monde diplomatique*, décembre 1995.

(167) Farid ZEMMOURI, Emigré mais citoyen, *Le nouvel Afrique-Asie*, n° 75, décembre 1995.

(168) Avec plus de 300 000 militaires, gendarmes et policiers mobilisés selon certaines estimations.

(169) Voir ce que la DGSE avait prévu, *JA* n° 1822 du 7-13 décembre 1995.

Selon des observateurs cités par l'AFP, ce vote massif montre « *la soif de paix d'une population démoralisée par quatre années de violence* » (170).

Résultat sans surprise

Le 23 novembre, le Conseil constitutionnel proclame officiellement l'élection de Liamine Zéroual au premier tour avec 61,01% (171) des voix, contre 25,58% pour M. Nahnah, 9,60% pour M. Sadi et 3,81% pour M. Boukrouh (172). Le soir du scrutin, des dizaines de milliers d'Algériens célèbrent la victoire annoncée du président Zéroual à Alger et dans les grandes villes. Le président élu promet immédiatement d'être « *le président de tous les Algériens* » (173) et qualifie sa victoire de « *succès pour la démocratie* » (174). Le soir même du scrutin, les observateurs dépêchés par les organisations internationales témoignent de la régularité du scrutin. Le 20 novembre, l'UE prend acte de la victoire de Liamine Zéroual. Elle estime que « *le niveau de participation observé reflète la volonté ferme du peuple algérien de trouver des solutions à ses problèmes par des moyens pacifiques* » (175).

« Rien n'a changé »

Pour l'opposition, « rien n'a changé ».

Dès le soir du scrutin, Anouar Haddam à Washington demande à la Communauté internationale de n'accorder « *aucun crédit aux chiffres officiels de participation avancés par Alger* ». Pour sa part, il l'estime à « *25 ou 26 % à tout casser* ». Le leader du FIS réfugié aux États-Unis qualifie cette élection de « *mascarade qui ne donnera aucune légitimité aux généraux putschistes* ». Son alter ego réfugié en Allemagne, Rabah Kébir, dénonce lui aussi les chiffres officiels. Il situe le taux de participation autour de 37%. Mais le même jour, le FIS déclare être « *prêt à engager des négociations globales et justes avec le pouvoir de fait* ». Allant plus loin, Rabah Kébir s'adresse au président élu dans une lettre ouverte en français, parvenue au bureau de l'AFP à Bonn, où il exprime « *sa disposition permanente au dialogue* ». Il ajoute : « *Le support populaire dont vous avez bénéficié peut constituer pour le pouvoir et l'opposition une grande opportunité de dépasser les obstacles pour atteindre le retour à la paix, aux libertés et à l'entente* ».

(170) Voir ci-après le témoignage de Pierre Claverie.

(171) Kémal BOURZI, Zéroual ne peut s'imposer sans réconciliation nationale, *Le nouvel Afrique-Asie*, n° 75, décembre 1995.

(172) On trouvera plus de détails dans l'étude sur l'abstention réalisée par Jacques FONTAINE : Les résultats de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, *Maghreb-Machrek-Monde Arabe* n° 151, janvier-mars 1996.

(173) Ce qui ne l'empêche pas de donner sa première accolade à un des tout premiers vétérans montés au maquis contre les Islamistes armés dès 1988.

(174) Béchir BEN YAHMED, Ce que je crois : Liamine Zéroual et les Islamistes ; et P.-M. DE LA GORCE, Les leçons d'un scrutin, *JA* n° 1820 du 23-29 novembre 1995.

(175) Dans la même déclaration, les Quinze espèrent que cette élection sera suivie de progrès rapides et effectifs pour l'organisation de législatives et de locales ». Rappelons ici le discours tenu par le Premier ministre espagnol, président en exercice de l'UE au président algérien à New York selon lequel « la crise algérienne ne se résoudra pas avec l'élection présidentielle ». Pour les réactions au Maroc, voir *JA* n° 1820 du 23-29 novembre 1995.

Cette lettre va entraîner des dissensions entre les dirigeants du FIS à l'étranger. M. Haddam qualifie de « *trahison* » et « *d'insulte au peuple algérien, le fait d'accorder une légitimité à ces élections ainsi qu'à ce régime terroriste* ». Ce qui n'empêche pas l'instance exécutive du FIS à l'étranger, par la voix de Rabah Kébir, de reconnaître pour la première fois, la légitimité de Liamine Zéroual.

Une lueur d'espoir

Le président élu est investi le 27 novembre. Il prête serment au Palais du peuple, devenant ainsi le sixième président de la République algérienne démocratique et populaire, le quatrième à être élu mais le premier à l'avoir été de manière pluraliste (176). Il reconduit immédiatement le gouvernement Sifi « *jusqu'à la fin de l'année* » et promulgue un décret de grâce pour les détenus de droit commun. Le dernier centre de détention d'islamistes au Sahara ferme ses portes le 29 novembre avec la libération de 641 détenus.

La situation paraît effectivement se détendre. L'espoir est de retour. *La Tribune* du 27 novembre croit pouvoir écrire que « *l'AIS pourrait annoncer une trêve unilatérale si la bonne foi des dernières déclarations du président Zéroual n'est pas démentie* ». Le ministre des Affaires étrangères répond aux propositions de négociation de Rabah Kébir en déclarant que « *tout ce qui peut aller dans le sens des principes énoncés par le président Zéroual est le bienvenu* ».

Un mois après son élection, le président élu propose aux trois partis ayant participé à l'élection présidentielle d'entrer dans le prochain gouvernement (177). Hamas et le PRA acceptent. Le RCD réserve sa réponse puis renonce. Le nouveau Premier ministre, Ahmed Ouyahia (178), est désigné le 31 décembre 1995. Au programme du futur gouvernement, la poursuite des réformes économiques engagées par son prédécesseur et la préparation des prochaines échéances électorales. Mais les problèmes des violences demeurent lancinants.

La transition vers l'économie libérale

Malgré la crise politique et les violences, le pouvoir va obtenir un début de consolidation de la situation économique puisque la croissance sera proche de 3% (179). Pour réussir la mutation économique, il doit faire face à deux défis : se rendre crédible vis-à-vis de l'extérieur en réussissant le rééchelonnement de sa dette et attirer les investissements étrangers, ce qui lui donne par la même occasion une plus grande marge de manœuvre pour l'achat de produits de

(176) Cf. L'Algérie a un patron, *JA* n° 1820 du 23-29 novembre 1995.

(177) *Liberté* du 28 décembre 1995.

(178) Un jeune diplomate de 43 ans, peu connu du grand public, directeur du cabinet à la présidence. Il était donné comme favori par une partie de la presse. Le Premier ministre sortant est nommé ministre d'État à la Présidence. La radio d'État a immédiatement qualifié de « sans surprise » ces deux décisions du nouveau président, qualifiant M. Ouyahia d'homme « *nouveau* » et « *d'un des plus brillants* » cadres du pays. Originaire de Kabylie, marié et père de deux enfants, M. Ouyahia avait notamment été diplomate à l'ONU à New York, puis ambassadeur d'Algérie au Mali (*MTM* n° 2617 du 5 janvier 1996).

(179) *Bilan du Monde*, p. 86, Éditions Le Monde, 1997.

première nécessité, de pièces de rechange et de matériel militaire. Un accord avec le FMI permettra au Premier ministre Sifi d'établir un bilan positif avant de quitter le gouvernement.

Le gouvernement doit aussi faire face à la pression économique intérieure, d'autant plus puissante que la mise en place d'une économie de marché se heurte à des résistances. Le 4 janvier 1995, le comité d'assureurs londoniens du « War Risks Rating Committee » annonce qu'il pourrait décider de placer l'Algérie sur la liste des pays à risque de guerre, – ce qui augure mal de l'année 1995. Le démantèlement des entreprises publiques économiques s'avère difficile, et la situation du commun des Algériens va devenir invivable.

L'accord avec le FMI

En 1994, le FMI tablait sur une croissance de 3 %. Il a dû revoir ce chiffre à la baisse pour le ramener à 2 %. En fait, le taux de croissance réelle sera nul en 1994 pour une démographie toujours galopante de 2,6 %. D'où un recul du PNB par habitant. En avril 1994, Michel Camdessus appuiera de tout son poids un accord de stand-by qui permet à l'Algérie de rééchelonner 5 milliards de dollars de dette publique. Bon prince, le directeur général du FMI fait accompagner cet accord d'une aide de 1 milliard de dollars et incite l'UE, le Fonds monétaire arabe, la Banque mondiale et d'autres institutions financières à ne pas ménager leur aide. La France, principal bailleur de fonds de l'Algérie, avait accordé 1 milliard de dollars en 1994. Cependant, le dinar algérien, dévalué brutalement en 1993 continue sa chute par rapport aux principales devises sans rattraper le taux du marché parallèle.

Du 16 au 26 février 1995, les négociateurs algériens rencontrent les experts du FMI à Genève en vue d'un accord sur des « facilités élargies » avec un escompte de 1,03 milliard de dollars. Le gouvernement, qui a obtenu in extremis l'accord des principaux partenaires sociaux (180) sur les privatisations, peut présenter à temps sa lettre d'intention au FMI. Une délégation du FMI conduite par Paul Chabrier, chef du département Moyen-Orient, arrive à Alger le 28 février pour conclure. L'accord est signé le 1^{er} mars. L'Algérie obtient le financement à facilités élargies de 1 milliard de dollars par an sur trois ans (1996-1998), représentant la moitié de sa demande. Le 22 mai, le FMI annonce l'octroi d'un crédit de 1,16 milliards de DTS (soit 1,8 milliard de dollars) sur trois ans pour soutenir l'activité économique. Une vraie bouée pour l'économie algérienne à bout de souffle.

Le « programme de stabilisation » prévoit de ramener le taux d'inflation à 5 % contre 30 % aujourd'hui, le déficit budgétaire à 5 % du PIB et d'atteindre un taux de croissance de 6 % contre 0,5 en 1994. Il prévoit également la suppression de toutes les subventions aux prix, l'ouverture du marché algérien et le désengagement de l'État de tous les secteurs économiques. Un point semestriel permettra au FMI de vérifier que ces critères sont respectés avant de libérer la tranche suivante. Du même coup, l'Algérie espère obtenir des financements complémentaires de la Banque mondiale, de la BAD et de divers fonds arabes.

(180) Abdelhak Benhamouda pour le syndicat UGTA et M. Mekideche pour l'UNEP.

Surtout, le gouvernement algérien compte sur le rééchelonnement de sa dette publique par le Club de Paris soit 5 milliards de dollars de 1995 à 1998.

Le 24 mai, le directeur général du FMI annonce un premier versement immédiat de 240 millions de dollars sur le 1,8 milliard accordé le 22 mai (181). Michel Camdessus en profite pour délivrer son satisfecit, estimant que « *l'Algérie a retrouvé le chemin de la croissance malgré deux années de sécheresse. Mais la croissance est encore basse* ».

Dette et prêts

Dans un entretien accordé au quotidien *La Tribune*, le ministre de la Restructuration industrielle et de la participation se déclare favorable à la conversion de la dette privée algérienne (4,7 milliards de dollars) en obligations convertibles en parts de capital des entreprises publiques plutôt qu'avoir à différer le remboursement.

Les négociations parisiennes entre le gouvernement algérien et les banques étrangères sur le rééchelonnement de la dette privée (24 milliards de FF) sont longtemps dans l'impasse. Au bout de sept mois de négociations, l'Algérie est dispensée de payer ses échéances jusqu'en 1998 à l'an 2000 selon les créances. Un communiqué publié à Paris le 12 mai, fait état d'un accord de principe sur les points essentiels d'un plan financier destiné à rééchelonner les 3,2 milliards de dollars de dette commerciale algérienne.

En outre, le 26 mars, l'Algérie et l'Italie signent un accord pour le rééchelonnement d'une partie de la dette publique algérienne. Le 18 avril, l'Algérie obtient un rééchelonnement de 500 millions de dollars de sa dette publique à l'égard de l'Arabie Saoudite. Le Fonds saoudien de développement se propose de financer la construction de huit mille logements à Oran pour un montant de 1 million de dollars (182). Et l'Union européenne débloque une première tranche de 100 millions d'écus sur une aide de 200 millions. Pour sa part, la Banque mondiale accorde un prêt de 150 millions de dollars le 13 janvier pour aider les réformes économiques d'urgence et répondre aux besoins essentiels de la population. Un autre prêt de 130 millions de dollars est accordé pour la rénovation des autoroutes (183). Tandis que la Banque africaine de développement (BAD) accorde un prêt de 83,57 millions de dollars pour le financement d'un projet électrique (184).

Privatisations difficiles

Le projet de privatisations du gouvernement prévoit la mise en vente dans les trois prochaines années de toutes les entreprises publiques dans les secteurs du tourisme, de la distribution, des travaux publics, des services et des transports routiers. 25% des actions seront attribuées aux salariés. Aucune liste d'entreprises privatisables n'est publiée. L'État algérien s'est engagé à ne plus détenir d'intérêts dans ces secteurs.

(181) Dans une déclaration à APS.

(182) Selon l'hebdomadaire marocain *La vie économique*.

(183) Par la Banque mondiale le 31 janvier.

(184) C'est la 22^e opération financée par la BAD depuis 1971.

Le FMI espérait obtenir aussi le secteur des banques, du textile et de la métallurgie, – le gouvernement algérien considérant les domaines de l'énergie comme stratégiques et donc non privatisables.

La radio algérienne annonce le 19 février la création d'un ministère des Privatisations vers la fin du mois de mars pour prendre en charge la privatisation d'entreprises du secteur public. Pour l'heure, les ministères ne donnent pas de détails sur l'ampleur des coupures dans les programmes sociaux, ni des chantiers d'utilité publique destinés à éviter la paupérisation de la population. Mais la médecine gratuite, fierté de l'Algérie socialiste de Boumediène est abandonnée dès le 5 février.

Les dockers de tous les ports algériens entameront le 11 février une « grève illimitée ». Ils paralysent sept des dix ports pendant huit jours. La grève coûtera 10 millions de dollars de pertes. Les dockers du port d'Alger seront les derniers à reprendre le travail. Une des principales oppositions à la privatisation vient du syndicat UGTA. Le 3 mai, on annonce un accord « commun et global » du gouvernement, des syndicats et du patronat sur la privatisation des entreprises publiques. Pour le quotidien gouvernemental *El Moudjahid*, il s'agit d'éviter « l'embrasement du front social ». Le 5 mai, on annonce la mise en place prochaine d'une commission de contrôle des privatisations. Mais l'hebdomadaire syndical *Révolution et travail*, organe officiel de l'UGTA dément la signature de l'accord sur la privatisation (185). Ce que confirmera le secrétaire général de la centrale syndicale algérienne le 17 mai dans un entretien accordé au quotidien communiste français *L'Humanité*. Abdelhak Benhamouda réaffirme son opposition à la privation des entreprises publiques « à cause de son coût social et des suppressions d'emplois qu'elle entraînera ». Il ajoute que « les gens du FMI demandent aussi le désengagement de l'État. Nous sommes contre tout cela ». Pour sa part, le patronat affiche sa satisfaction. Pour Khaled Aït Mouheb, président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), « les tabous sont tombés ».

Le 21 juin, le ministre algérien de l'Équipement annonce la privatisation des autoroutes. Elles seront concédées à des sociétés privées qui soumettront les utilisateurs à un droit de péage. Le CNT adopte la loi sur la privatisation des entreprises publiques le 22 juillet avec pour objectifs « la modernisation des entreprises, l'accroissement de la compétitivité et le développement du marché des capitaux » (186), tandis que Mourad Benachenhou, ministre de la Restructuration industrielle annonce la privatisation prochaine de 1 200 entreprises (187).

Les chiffres de la crise

Selon l'agence officielle APS, le PIB n'a progressé que de 0,2 % en 1994 au lieu des 3 % prévus. Mais le déficit budgétaire a été ramené de 5,9 % en 1993 à

(185) « Nous ne pouvons en aucun cas signer notre propre condamnation. Fini et bien fini le temps où les travailleurs payaient les erreurs et les fraudes des autres » écrit notamment l'editorialiste.

(186) *MTM* n° 2594 du 28 juillet 1995.

(187) *MTM* n° 2599 du 1^{er} septembre 1995.

0,3 % en 1994 grâce notamment au rééchelonnement de la dette. Un rapport du ministère des Finances établit le taux du chômage à 24,36 % en 1994 soit 1 660 000 chômeurs, contre 1 519 000 en 1993 (selon les estimations officielles, l'Algérie compte 27,8 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1995 soit 600 000 personnes de plus qu'en 1994 (188)).

La loi de finances 1995 prévoit un déficit budgétaire de 148 milliards de dinars (189). Devant le CNT, le Premier ministre Mokdad Sifi a évalué les réserves en devises à 2,6 milliards de dollars en 1994, contre la moitié en 1993. Selon le Premier ministre algérien, le rééchelonnement a permis de dégager plus de 9 milliards de dollars de ressources. Le volume des importations est passé de 8,2 milliards de dollars en 1993 à 9 milliards en 1994, malgré un manque à gagner sur les hydrocarbures de 1,2 milliards de dollars. A la même période, l'inflation a été de 28,8 % au lieu de 45 % prévus. Le Premier ministre se donne pour objectif de la ramener en 1995 entre 10 et 15 %.

Mais dès le 2 janvier, le prix des carburants est augmenté de 10 % et celui des tabacs de 30 %. Le 10 janvier, le prix du lait augmente de 10 % (7 à 8,5 DA), et de 20 % pour le lait en poudre (190). Une autre augmentation du prix du lait sera annoncée le 12 juin, en même temps qu'une augmentation du prix du pain.

Le 17 avril, le directeur des douanes algériennes, Chaïb Chérif, indique que les importations ont atteint 2 milliards de dollars pour le premier trimestre 1995, dont 26 % concernent des denrées alimentaires et 25 % des biens d'équipement. Au total, les grands indicateurs économiques pour 1995 ne montreront guère d'amélioration (191).

Énergie et Hydrocarbures

C'est un des rares domaines – important, il est vrai – où l'optimisme est de rigueur. Selon l'hebdomadaire spécialisé *Middle East Economic Survey*, « les nuages qui planent sur l'avenir politique du pays n'empêchent pas l'industrie pétrolière et gazière en Algérie d'avancer à pas lents mais sûrs ». Selon le même journal, l'Algérie envisage d'augmenter sa capacité de production pétrolière de 75 000 barils/jour, qui viendront s'ajouter aux 800 000 barils actuels. Le ministre algérien de l'Énergie parlera même de la porter à 1 million de barils en l'an 2000 (192). Le même jour, le directeur de la Sonatrach, Farid Zouièche, annonce le doublement du gazoduc transméditerranéen et son achèvement en juin. Sa date d'entrée en service, juin 1996, est maintenue, un point important compte tenu de l'afflux de la production russe sur le marché européen : en 1994, l'Algérie a perdu 16,2 % de ses exportations de gaz vers l'Italie au profit de la Russie.

(188) Office national des statistiques. *Bulletin* du 4 juin 1995.

(189) Signée par le président Zéroual le 31 décembre 1994.

(190) Depuis mai 1993, le prix du lait a été multiplié par quatre.

(191) Voir ci-après la note d'Eric Gobe.

(192) Le ministre algérien estime qu'il faut « réorganiser le secteur autour de pôles puissants comme la Sonatrach ». Mais ce n'est là qu'un début de réponse aux grévistes de ce secteur en mai.

La Sonatrach et Agip, filiale de la société italienne ENI, signent le 13 mai 1995 leur quatrième contrat de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures, pour un montant de 25 millions de dollars sur trois ans. Le 30 mai, la Sonatrach annonce la découverte d'hydrocarbures par la compagnie américaine Louisiana Land and Exploration (LLE) à Menzel Ledjmet, 240 km au sud-est de Hassi Messaoud. En outre, un contrat de fourniture d'électricité (25 millions de dollars) à l'Office marocain de l'électricité par la Sonelgaz sur deux ans est signé le 23 avril.

Création de sociétés mixtes

Mais du côté des investissements étrangers, ce n'est toujours pas l'enthousiasme. Un rapport du Conseil de l'unité économique arabe (CUEA) (193) affirme que les investissements arabes en Algérie sont réduits à zéro alors que pendant les trois années précédentes, ils avaient atteint 27,3 millions de dollars. Le gouvernement tente d'intéresser ses nationaux établis à l'étranger. Le 24 juin, quelques deux cents hommes d'affaires se retrouvent ainsi à Alger jusqu'au 26 pour un forum économique baptisé « *Invest 2* ».

Il s'efforce en particulier d'inciter à la création de joint ventures. Le 17 janvier est annoncée la création d'une société mixte par quatre entreprises pharmaceutiques publiques algériennes (pour 40 %) et sept laboratoires étrangers (60 %, dont 35 % pour Rhône Poulenc). La Sorepal est dotée d'un capital de 16 millions de FF, devant être portés à 66 millions lors du lancement des travaux. Le coût du projet est estimé à 300 millions de FF pour trois cents emplois à créer. Le 30 mai, l'entreprise algérienne International Shipping et la belge Deckers et Witz créent une compagnie maritime algéro-belge, la Mondial Associated Shipping Companies (Monasco) dont le capital est à 60 % algérien et 40 % belge, avec un siège social à Anvers. Le 1^{er} juin, l'entreprise régionale des ciments de l'ouest (ERCO) signe avec le groupe portugais Secil un contrat de 2 à 3 millions de dollars pour la gestion de cimenteries de l'ouest algérien.

Reculer pour mieux sauter ?

En un an, L'Algérie a donc obtenu deux rééchelonnements de sa dette publique extérieure par le Club de Paris soit 13 milliards de dollars, un aménagement de sa dette commerciale sur 3,2 milliards de dollars et un prêt de 1,7 milliards de dollars du FMI. Cette manne était destinée aux investissements productifs. Les premiers résultats ne sont pas à la hauteur des espoirs mis dans les plans gouvernementaux. Le ministre des Privatisations lui-même a lancé un cri d'alarme, affirmant que « *l'argent du rééchelonnement a été utilisé à des fins personnelles par les gestionnaires du secteur public* ». En plus de la corruption classique, cet argent, chèrement acquis, a été utilisé à combler les puits sans fond que sont les entreprises publiques, mal gérées et dont le rôle s'est réduit à distribuer des salaires à un personnel dont le nombre est sans commune mesure avec le volume des activités.

(193) Paru le 12 juin 1995.

L'importation de produits divers ne répondant pas à des besoins essentiels de production constitue l'autre gouffre dans lequel s'est perdu l'argent du rééchelonnement. Une économie de bazar a envahi les grandes villes. « *L'objectif des lobbies est de faire le maximum de chiffre pour empocher le maximum de commissions* ». Dernière charge et pas des moindres pour l'économie algérienne, la guerre. L'achat d'armes et de matériels engloutit chaque année des centaines de millions de dollars.

Or, dès 1998, l'Algérie devra payer au moins 12 milliards de dollars par an pour le seul service de sa dette. Autant dire que le pouvoir continue à demander beaucoup de sacrifices à la population en attendant la fin des violences (194).

Marasme culturel

La vie culturelle en Algérie s'est réduite à sa plus simple expression du fait de la question sécuritaire. Artistes, écrivains, intellectuels, universitaires particulièrement visés par les attentats, ont quitté le pays pour se réfugier dans les pays voisins ou en France, aimantés par la présence d'une forte communauté algérienne dans l'ancienne métropole et la solidarité de nombreux anciens coopérants en Algérie. Une fois en France, les difficultés n'ont pas manqué de surgir du fait de la crise économique persistante dans l'hexagone et du changement de mentalités (195).

Les chanteurs Idir et Khaled créent l'association « *L'Algérie, la vie* » pour collecter des fonds destinés aux victimes des violences. L'association veut « *redonner l'espoir par tous les moyens culturels ou humanitaires* » (196). Les hommes de théâtre se montrent parmi les plus actifs avec des créations qu'ils présentent dans les principales villes françaises (197). Le comité international de soutien aux intellectuels algériens (CISIA) (198) édite son premier bi-mensuel, *Alternatives algériennes*, en novembre, à la veille des présidentielles. Mais quelques tentatives de création ou de poursuite de journaux ne pourront résister aux difficultés économiques et à la désaffection des lecteurs (199).

1995 est aussi l'année où les autorités algériennes ont décidé la diffusion des programmes de la télévision nationale par satellite, pour diffuser la parole officielle et contrebalancer l'influence des médias occidentaux et des radios communautaires dans la « couverture » des événements qui secouent le pays.

Deux grandes figures de la littérature algérienne de langue française vont disparaître à Paris. L'écrivain Rachid Mimouni décède le 15 février alors qu'il est hospitalisé pour une hépatite aiguë. Le poète Rabah Belamri décède des

(194) Smail GOUMEZIANE, Le chaos ordinaire, *JA* n° 1793 du 8-24 mai 1995.

(195) On ne peut pas dire que les immigrés algériens accueillent à bras ouverts leurs compatriotes.

(196) *JA* n° 1795 du 1^{er}-7 juin 1995.

(197) FARA C., Acteurs et citoyens, *JA* n° 1822 du 13 décembre 1995, et : Sid Ahmed AGOUMI : Un combat pour le théâtre, *Alternatives algériennes, op. cit.*

(198) Créé le 17 juin 1993 avec pour président Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France.

(199) Une édition de l'hebdomadaire francophone *Algérie Actualité* et la création d'un quotidien comme *Alger-Infos*.

suites d'une opération le 28 septembre. Autres départs de figures marquantes de la vie culturelle : le dramaturge Abdelkader Ould Abderrahmane décède en Algérie des suites d'une maladie. D'autres sont assassinés comme Azzedine Mahjoubi, le directeur du TNA ou Nabila Djahnine, présidente de l'association féministe berbère « Cri de femmes. »

Mais l'année 1995, commencée dans le marasme, finit sur de l'espoir. D'abord l'espoir que l'élection présidentielle donne le coup d'envoi pour le retour de la stabilité, même si rien ne sera plus comme avant. Il reste au président Zéroual à surmonter bien des difficultés pour aboutir aux législatives promises qui seules, aux yeux des observateurs, pourraient « effacer » l'annulation de celles de 1991. Liamine Zéroual a marqué un but. Reste à le transformer. Sur le plan économique aussi, l'année se termine dans une certaine euphorie avec l'obtention du rééchelonnement et un début d'éclaircie. La sortie du tunnel entamée par le gouvernement Sifi se confirmera-t-elle? Sur le plan culturel enfin, où la situation est catastrophique, la prise en considération de la dimension berbère du pays par la création du Haut commissariat à l'Amazighité et l'enseignement du berbère dans des écoles de 28 départements sur 40 (même dans des conditions difficiles) constitue une initiative attendue. Le président Zéroual a donné là un gage sérieux, qui mérite une suite autre que conjoncturelle.

DOCUMENTS*

LA PLATE-FORME DE ROME

Texte intégral de la plate-forme portant « contrat national » adopté et signé le 13 janvier 1995 à Rome, Italie par huit mouvements de l'opposition algérienne (1)

A. Cadre : valeurs et principes

Les participants s'engagent sur la base d'un *contrat national* dont les principes sont les suivants et sans l'acceptation desquels aucune négociation ne serait viable :

- la déclaration du 1^{er} novembre 1954 : « La restauration de l'État algérien souverain démocratique et social dans le cadre des principes de l'Islam » (art. 1) ;
- le rejet de toute dictature quelle que soit sa nature ou sa forme et le droit du peuple à défendre ses institutions élues ;
- le respect et la promotion des droits de la personne humaine tels qu'énoncés par la déclaration universelle, les pactes internationaux sur les droits de l'homme, la convention internationale contre la torture et consacrés par les textes légaux ;
- le respect de l'alternance politique à travers le suffrage universel ;
- le respect de la légitimité populaire. Les institutions librement élues ne peuvent être remises en cause que par la volonté populaire ;
- la primauté de la loi légitime ;
- la garantie des libertés fondamentales, individuelles et collectives que sont la race, le sexe, la confession et la langue ;

(*) Une chronologie détaillée Algérie 1995, établie par S. BARIKI, est consultable à l'IREMAM.

(1) Tel que publié par le quotidien algérien indépendant *El-Watan* du 13-14 janvier 1995.

- la consécration du multipartisme;
- la non-implication de l'armée dans les affaires politiques. Le retour à ses attributions constitutionnelles de sauvegarde de l'unité et de l'indivisibilité du territoire national;
- les éléments constitutifs de la personnalité algérienne sont l'Islam, l'arabité et l'amazighité; la culture et les deux langues concourant au développement de cette personnalité doivent trouver dans ce cadre unificateur leur place et leur promotion institutionnelle, sans exclusion, ni marginalisation;
- la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire;
- la liberté et le respect des confessions.

B. Mesures devant précéder les négociations

1. La libération effective des responsables du FIS et de tous les détenus politiques. Assurer aux dirigeants du FIS tous les moyens et garanties nécessaires leur permettant de se réunir librement entre eux et avec tous ceux dont ils jugent la participation nécessaire à la prise de décision.

2. L'ouverture du champ politique et médiatique. L'annulation de la décision de dissolution du FIS. Le plein rétablissement des activités de tous les partis.

3. Levée des mesures d'interdiction et de suspension des journaux, des écrits et des livres, prises en application du dispositif d'exception.

4. La cessation immédiate, effective et vérifiable de la pratique de la torture.

5. L'arrêt des exécutions des peines capitales, des exécutions extra-judiciaires et des repréailles contre la population civile.

6. La condamnation et l'appel à la cessation des exactions et des attentats contre les civils, les étrangers, et de la destruction des biens publics.

7. La constitution d'une commission indépendante pour enquêter sur ces actes de violence et les graves violations des droits de l'homme.

C. Rétablissement de la paix

Une dynamique nouvelle pour la paix implique un processus graduel, simultané et négocié comprenant :

- d'une part, des mesures de détente réelles : fermeture des camps de sûreté, levée de l'état d'urgence et abrogation du dispositif d'exception ;

- d'autre part, un appel urgent et sans ambiguïté pour l'arrêt des affrontements. Les Algériennes et les Algériens aspirent au retour rapide de la paix civile. Les modalités d'application de cet engagement seront déterminées par les deux parties en conflit avec la participation active des autres partis représentatifs. Cette dynamique exige la participation pleine et entière des forces politiques représentatives et pacifiques. Celles-ci sont en mesure de contribuer au succès du processus en cours et d'assurer l'adhésion de la population.

D. Le retour à la légalité constitutionnelle

Les partis s'engagent à respecter la Constitution du 23 février 1989. Son amendement ne peut se faire que par les voies constitutionnelles.

E. Le retour à la souveraineté populaire

Les parties prenantes aux négociations doivent définir une légalité transitoire pour la mise en œuvre et la surveillance des accords. Pour cela, elles doivent mettre en place une conférence nationale dotée de compétences réelles, composée du pouvoir effectif et des forces politiques représentatives.

Cette conférence définira :

- les structures transitoires, les modalités et la durée d'une période de transition, la plus courte possible, devant aboutir à des élections libres et pluralistes qui permettent au peuple le plein exercice de sa souveraineté;

- la liberté de l'information, le libre accès aux médias et les conditions du libre choix du peuple doivent être assurés. Le respect des résultats de ce choix doit être garanti.

F. Garanties

Toutes les parties prenantes à la négociation sont en droit d'obtenir des garanties mutuelles.

Les partis, tout en gardant leur autonomie de décision :

- s'opposent à toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie ;
- dénoncent l'internationalisation de fait qui est le résultat de la politique d'affrontement menée par le pouvoir ;
- demeurent convaincus que la solution de la crise ne peut être que l'œuvre exclusive des Algériens et doit se concrétiser en Algérie ;
- s'engagent à mener une campagne d'information auprès de la communauté internationale pour faire connaître l'initiative de cette plate-forme et lui assurer un soutien ;
- décident de lancer une pétition internationale pour appuyer l'exigence d'une solution politique et pacifique en Algérie ;
- appellent la communauté internationale à une solidarité agissante avec le peuple algérien ;
- décident de maintenir les contacts entre eux en vue d'une consultation et d'une concertation permanente.

Les signataires

Pour la ligue de défense des droits de l'homme, Abdennour Ali Yahia.

Pour le Front de libération nationale (FLN), Abdelhamid Mehri.

Pour le Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed et Ahmed Djeddaï.

Pour le Front islamique du salut (FIS), Rabah Kébir et Anouar Haddam.

Pour le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), Ahmed Ben Bella et Khaled Bensmaïn.

Pour le Parti des travailleurs, Louiza Hanoune.

Pour le Mouvement de la renaissance islamique (MRI-Ennahda), Abdallah Djaballah.

Pour Jazaïr musulmane contemporaine, Ahmed Ben Mohamed.

POLITIQUE

Algérie : Les résultats de l'élection présidentielle, 16 novembre 1995

Source : Jacques FONTAINE, *Monde arabe Maghreb-Machrek* n° 151, janv.-mars 1996).

TABLEAU 1
Votants et abstentionnistes en 1990, 1991 et 1995

	Élections communales		Élections législatives		Élections présidentielles	
	Nombre	% inscrits	Nombre	% inscrits	Nombre	% inscrits
Inscrits	12 841 769		13 258 554		15 261 731	
Votants	8 366 760	65,15	7 822 625	59,00	11 500 209	75,35
Abstentions	4 475 009	34,85	5 435 929	41,00	3 761 522	24,65
Blancs ou nuls	381 972	2,97	924 096	6,97	347 722	2,28
Exprimés	7 984 788	62,18	6 897 719	52,02	11 152 507	73,07

TABLEAU 2
*Les résultats des élections présidentielles en Algérie et dans l'émigration
(en France)*

	Algérie		Émigration en France		Total général	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Inscrits	15 261 731		630 000		15 969 904	
Votants	11 500 209	75,35	411 698	65,35	12 087 281	75,69
Abstentions	3 761 522	24,65	219 302	34,65	3 882 623	24,31
Exprimés	11 152 507	73,07	387 190	59,40	11 619 532	72,76
Nuls	374 722	2,28	124 508	5,95	467 749	2,93
Zeroual	6 834 822	61,29	209 008	53,98	7 088 618	61,01
Nahnah	2 907 356	26,06	57 090	14,74	2 971 974	25,58
Sadi	996 835	8,94	113 893	29,42	1 115 796	9,60
Boukrouh	443 032	3,70	17 199	4,44	443 144	3,81

N.B. : L'absence des résultats des autres pays d'émigration et certaines erreurs expliquent les différences entre le total des deux premières colonnes et la troisième colonne.

Rappelons que c'est la première fois que l'émigration votait pour une élection algérienne.

TABLEAU 3
Résultats par wilaya aux élections présidentielles de 1995

Wilaya	Inscrits	Votants	Tx d'abs.	Wilaya	Inscrits	Votants	Tx d'abs.
Adrar	117 030	89 970	23,12	Constantine	484 623	336 848	30,49
Chlef	415 258	259 223	37,58	Medea	415 119	276 383	33,42
Laghouat	155 839	128 971	17,24	Mostaganem	322 099	246 658	23,42
O el-Bouaghi	269 804	244 627	9,33	M'sila	366 601	258 135	29,59
Batna	481 015	446 530	7,17	Mascara	358 283	272 040	24,07
Bejaïa	400 800	233 022	41,86	Ouargla	191 347	138 812	27,46
Biskra	279 585	244 276	12,63	Oran	710 096	523 096	26,33
Bechar	132 991	114 996	13,53	El-Bayadh	111 693	98 877	11,47
Blida	542 875	338 731	37,60	Illizi	18 115	14 709	18,80
Bouira	337 890	236 947	29,87	B. b.Arreridj	262 558	208 422	20,62
Tamanrasset	59 491	43 453	26,96	Boumerdes	420 781	322 389	23,38
Tebessa	281 832	206 695	26,66	El-Tarf	190 568	179 156	5,99
Tlemcen	492 688	403 045	18,19	Tindouf	29 547	26 712	9,59

Wilaya	Inscrits	Votants	Tx d'abs.	Wilaya	Inscrits	Votants	Tx d'abs.
Tiaret	368 081	310 799	15,56	Tissemsilt	133 084	103 887	21,94
Tizi-Ouzou	535 092	341 611	36,26	El-Oued	214 290	153 185	28,52
Alger	1 184 680	724 323	38,86	Khenchela	158 749	154 469	2,70
Djelfa	324 560	240 411	25,93	Souk-Ahras	211 876	150 925	28,77
Jijel	310 250	203 916	34,27	Tipaza	469 631	384 254	18,18
Sétif	623 397	517 482	16,99	Mila	345 780	283 194	18,10
Saïda	151 645	125 533	17,22	Ain-Delfa	336 933	266 844	20,80
Skikda	413 845	339 855	17,88	Naama	81 312	64 569	20,59
S. b. Abbès	320 213	266 842	16,67	A.Temouchent	193 981	158 328	18,38
Annaba	324 033	245 907	24,11	Ghardaïa	149 657	111 760	25,32
Guelma	244 580	215 200	12,01	Relizane	316 694	244 192	22,89
				Total	15 261 731	11 500 209	24,65

Source : *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 150, oct.-déc. 1995.

ÉCONOMIE

Algérie : Indicateurs économiques

	1992	1993	1994	1995	1996*
(variation annuelle en pourcentage)					
PIB en prix constants	2	- 2	- 1	4	4
Hydrocarbures	1	- 1	- 3	4	6
Autres produits	2	- 3	- 1	5	4
Prix à la consommation					
En fin d'année	28	16	39	22	15
Moyenne annuelle	32	21	29	30	17
Termes de l'échange	- 13	- 9	- 9	- 3	- 5
(en pourcentage du PIB)					
Solde budgétaire global	- 1	- 9	- 4	- 1	0
Solde courant	3	2	- 4	- 6	- 5
Ratio de liquidité	48	49	46	39	36
(millions de dollars E.U.)					
Balance globale des paiements	0	-	- 4	- 6	- 4
Réserves de change	2	2	3	2	3
(mois d'importations)	2	2	3	2	3
(en pourcentage des exportations de biens et de services hors des revenus des facteurs)					
Ratio du service de la dette	77	86	49	44	37

* Projections.

Source : *Marchés Tropicaux*, 23/8/1996, d'après autorités algériennes et estimations des services du FMI.